

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
Division du patrimoine et de la toponymie

ÉVALUATION DU PATRIMOINE URBAIN

Ville de Montréal

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal - 25

5 mai 2004

TABLE DES MATIÈRES

1.	Cadre méthodologique.....	2
1.1	Introduction.....	2
1.2	Le cadre bâti d'intérêt patrimonial	3
1.2.1	Approche, étapes et résultats	3
1.2.2	Critères de sélection	5
1.3	Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial	7
1.4	Le patrimoine archéologique	8
1.4.1	Le caractère spécifique de ce patrimoine	8
1.4.2	La démarche générale d'acquisition de connaissance et de conservation.....	10
1.4.3	L'approche méthodologique et l'identification du patrimoine archéologique au Plan d'urbanisme.....	11
1.5	Nouvelles perspectives	14
2.	Historique.....	14
3.	Évaluation du patrimoine urbain.....	16
3.1	Mise en situation	16
3.2	Résultat de l'analyse	17
3.2.1	Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial	17
3.2.2	Le cadre bâti d'intérêt patrimonial.....	17
a.	Les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle	17
b.	Les secteurs de valeur patrimoniale intéressante.....	25
c.	Les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle	29
d.	Les immeubles de valeur patrimoniale intéressante	31
3.2.3	Le patrimoine archéologique.....	32
a.	Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel	33
b.	Les secteurs d'intérêt archéologique	36
c.	Les sites archéologiques	36
d.	Les biens culturels à statut	37
4.	Bibliographie	37
5.	Annexes (voir cartes à la fin du document).....	41
5.1	Carte de l'île de Montréal, André Jobin, 1834, BNQ	41
5.2	Carte synthèse : évaluation du patrimoine urbain	41
5.3	Carte synthèse du patrimoine archéologique.....	41

Avant-propos

Ce repérage du patrimoine urbain est réalisé dans le cadre de la préparation du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui doit être adopté par le Conseil municipal d'ici le 31 décembre 2004.

Le chapitre 2 de la première partie du Plan d'urbanisme développe différentes orientations d'aménagement pour Montréal et comprend une section sur le patrimoine bâti, archéologique et naturel. Le repérage des secteurs et bâtiments d'intérêt patrimonial et des secteurs d'intérêt archéologique permet d'atteindre l'objectif de conservation énoncé dans le Plan.

La Division du patrimoine et de la toponymie a préparé ces Cahiers d'arrondissements qui présentent la méthodologie de travail, un bref historique de chacun des arrondissements, les résultats complets du repérage du patrimoine bâti et archéologique, les justifications des choix des secteurs et une bibliographie. Ces cahiers constituent un document de référence qui accompagne le Plan d'urbanisme.

Cette première diffusion sur le Web présente de façon préliminaire les principaux résultats du repérage. La diffusion complète et finale sera disponible au début de l'été 2004.

Ce repérage a été mené par la Division du patrimoine et de la toponymie en collaboration avec la Division des politiques et du plan d'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, de janvier 2003 à mai 2004.

Les Cahiers d'arrondissement s'adressent d'abord aux citoyens et aux gestionnaires des arrondissements afin de les sensibiliser à l'importance de conserver le patrimoine de leur localité et de les aider à avoir une meilleure compréhension du territoire et développer des outils de gestion et de contrôle appropriés pour assurer la conservation de leur patrimoine urbain.

C'est la première fois qu'on entreprend un tel travail pour les 27 arrondissements de l'île. Ceci implique la découverte de nouveaux territoires et l'établissement de collaborations avec les arrondissements de Montréal. Ceci implique aussi une harmonisation des visions et des représentations que certains arrondissements ont de leur patrimoine. Par exemple, dans certains cas, seul le patrimoine du régime français était privilégié; ailleurs, on n'avait jamais considéré que le parc immobilier plus récent pouvait avoir une valeur patrimoniale. Ce repérage, en vue du Plan d'urbanisme, constitue donc une chance unique de faire converger des visions différentes et de considérer le patrimoine de l'ensemble des arrondissements de Montréal dans une même perspective.

1. Cadre méthodologique

1.1 Introduction

Le patrimoine urbain montréalais ne se limite pas à une addition de bâtiments individuels de grand intérêt. Il se compose de traces héritées des époques passées sous forme de tracés de rues, de paysages, de constructions, d'éléments naturels, de vestiges archéologiques ou de vues exceptionnelles. Le patrimoine urbain forme

l'environnement dans lequel nous vivons aujourd'hui et chacune de ses composantes entretient des relations complexes avec les autres. Ainsi, un bâtiment contribue à la qualité et l'identité d'un lieu, et inversement, certaines qualités qui lui sont extérieures rehaussent son attrait. Par exemple, la présence d'une église et d'une école autour d'un parc ajoutent à son intérêt; un aménagement paysager particulier, tel un écrin, peut contribuer à rehausser la valeur patrimoniale d'un bâtiment; une habitation plutôt modeste peut se trouver dans un secteur qui présente de belles qualités d'ensemble (homogénéité, couvert végétal, etc.); des rues peuvent présenter des vues exceptionnelles sur un élément naturel ou construit. La nature multidimensionnelle du patrimoine urbain fait qu'on ne peut considérer qu'une seule de ses composantes isolément. Ainsi, l'ancienneté, le potentiel d'évocation historique, la qualité architecturale, l'harmonie et les qualités visuelles, la présence d'éléments naturels, le tracé des rues, le potentiel ou l'intérêt archéologique sont autant de facteurs que nous avons pris en compte afin de jeter les bases d'une meilleure intégration du patrimoine aux problématiques urbaines.

Ce cadre méthodologique se divise en trois parties. La première explique l'approche et les critères employés pour le cadre bâti d'intérêt patrimonial, la seconde, ce que nous entendons par la notion de tracés fondateurs d'intérêt patrimonial et la troisième expose les critères utilisés pour le patrimoine archéologique.

1.2 Le cadre bâti d'intérêt patrimonial

1.2.1 Approche, étapes et résultats

L'approche choisie pour la sélection des bâtiments et secteurs s'appuie sur la notion de paysage urbain développée par Kevin Lynch. Ainsi, le territoire se découvre à partir de l'intérieur et non à vol d'oiseau (en plan). Il se compose d'une succession de séquences visuelles expérimentées le long d'un parcours.

Cette approche, basée sur l'expérience spatiale, comporte au moins deux implications. La première marque notre préférence à considérer les bâtiments exceptionnels ou intéressants dans leur contexte plutôt que comme des objets isolés. La seconde est que les limites des secteurs sélectionnés sont déterminées par les limites du champ visuel. Ceci implique que ces limites ne seront pas arbitrairement placées au centre des rues mais plutôt au fond des lots afin d'englober toutes les composantes du champ visuel.

Même si elle est réalisée pour tout le territoire de la ville de Montréal, la sélection et la qualification des bâtiments et secteurs patrimoniaux peuvent contribuer à faire ressortir la spécificité des arrondissements. En effet, Montréal est composée de différents territoires qui possèdent une identité et une histoire qui leur sont propres et qui méritent d'être reconnues. Nous avons pris le parti de choisir l'arrondissement comme échelle d'observation du territoire afin de faire ressortir ces spécificités locales. Ainsi, par exemple, les arrondissements qui ont connu un développement plus récent sont également considérés et les particularités de leur patrimoine sont reconnues.

Ce repérage basé sur l'expérience spatiale prend largement appui sur un travail d'observation sur le terrain. Cependant, il n'aurait pu être réalisé sans un processus continu d'aller retour entre ces visites et l'étude de sources documentaires. Ainsi, bien qu'on ne puisse pas parler d'un processus linéaire, les étapes suivies par la Division du patrimoine et de la toponymie étaient les suivantes :

- 1) Préparation de critères de sélection.
- 2) Rencontre avec chacun des 27 arrondissements pour exposer la démarche et les critères de sélection.
- 3) Visite du territoire de chacun des arrondissements avec les professionnels concernés.
- 4) Recherche et étude de la documentation existante sur chacun des arrondissements :
 - inventaires, études patrimoniales, études typomorphologiques, monographies, dépouillement de périodiques, bases de données (Service des immeubles, Communauté urbaine de Montréal, Fondation du patrimoine religieux, etc.);
 - cartographie ancienne et photos aériennes.
- 5) Collecte d'informations thématiques.
 - inventaires (les églises, les écoles, etc.), dépouillement de périodiques (le patrimoine moderne, etc.);
 - consultation d'une expertise particulière en patrimoine industriel.
- 6) Élaboration d'un historique et d'une bibliographie pour chacun des arrondissements.
- 7) Analyse de la documentation et identification préliminaire des territoires et immeubles d'intérêt pour chacun des arrondissements.
- 8) Travail sur le terrain : repérage en voiture et à pied avec la collaboration de certains arrondissements.
- 9) Photographies et report des données spatiales sur des cartes.
- 10) Harmonisation aux frontières des arrondissements.
- 11) Catégorisation des secteurs et immeubles d'intérêt patrimonial (exceptionnels et intéressants).
- 12) Rédaction de courts textes résumant l'intérêt patrimonial de chacun des secteurs sélectionnés.
- 13) Préparation des cartes et listes finales.
- 14) Identification de quelques bâtiments et secteurs d'intérêt patrimonial exceptionnel qui se démarquent à l'échelle montréalaise (les incontournables).

Tout au long des différentes étapes du projet, les résultats du travail ont été bonifiés par les connaissances des professionnels des arrondissements et de divers comités rattachés à la préparation du Plan d'urbanisme.

Les résultats du travail de repérage du patrimoine urbain se présentent sous la forme de listes de bâtiments et de cartes définissant des secteurs d'intérêt. Il est important de comprendre que ces deux éléments ne peuvent être dissociés l'un de l'autre. Ils sont complémentaires. Ainsi, on a inclus dans les listes tous les bâtiments exceptionnels de chacun des arrondissements, mais il était impossible d'inclure tous les bâtiments intéressants vu leur trop grand nombre. Nous nous sommes donc limités à nommer de façon individuelle tous les bâtiments qualifiés d'intéressants qui se trouvaient à l'extérieur de secteurs d'intérêt. Ces deux outils doivent donc être interprétés en complémentarité.

L'échéancier de réalisation du Plan d'urbanisme, les expertises de l'équipe de la Division du patrimoine et de la toponymie, ainsi que l'état des connaissances actuelles sur les différents bâtiments et lieux d'intérêt ont été déterminants quant à la méthodologie adoptée. Ces impondérables ont constitué un défi de taille pour réussir à

constituer ce document qui est, somme toute, une base solide sur laquelle on pourra amorcer une réflexion plus poussée sur la protection du patrimoine montréalais.

1.2.2 Critères de sélection

a. Les secteurs et les immeubles d'intérêt patrimonial

Les secteurs d'intérêt patrimonial

Les secteurs d'intérêt patrimonial ont été sélectionnés sur la base des critères suivants :ⁱ

- leur capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique;
- leur qualité architecturale (forme, usage, technologie constructive);
- leur participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage.

À titre d'exemple, on identifie le noyau originel d'un village, un pôle d'activité lié à la concentration d'équipements collectifs, un quartier ouvrier du début du siècle, etc. Cette notion de patrimoine est englobante et correspond aux nouvelles tendances véhiculées par les chartes internationales en conservation.

Tous les secteurs identifiés ont ensuite été qualifiés comme suit :ⁱⁱ

- Exceptionnels : secteurs ayant conservé leurs qualités au niveau des aménagements urbains, des implantations de bâtiments, de la géographie et des paysages et qui regroupent des suites architecturales, des alignements de bâtiments d'intérêt patrimonial, des zones unifiées par une fonction ou une typologie architecturale. Les ensembles de cette catégorie ont subi relativement peu de perturbations et présentent un caractère d'harmonie formelle et fonctionnelle. De plus, ils sont souvent reconnus comme des témoins historiques importants.
- Intéressants : ensembles renfermant plusieurs bâtiments et certaines caractéristiques environnementales présentant un intérêt patrimonial. Cependant, ce sont des ensembles dont la trame urbaine peut avoir été partiellement modifiée, qui ont parfois connu un certain nombre de perturbations et qui peuvent comprendre des constructions peu intégrées à l'ensemble. Certaines zones sont parfois dans un état moins satisfaisant sur le plan architectural ou environnemental mais pourraient présenter un intérêt si une action de mise en valeur était entreprise.

Dans tous les cas, l'échelle de comparaison pour cette qualification est l'arrondissement, c'est-à-dire que nous avons identifié les secteurs exceptionnels et intéressants pour l'arrondissement. Ceci fait ressortir la spécificité de chacun d'eux. Lorsqu'un secteur se révèle avoir une importance à l'échelle montréalaise, on pourra recommander sa protection par le biais de la Loi sur les biens culturels en procédant à la constitution d'un site du patrimoine.ⁱⁱⁱ

Les immeubles d'intérêt patrimonial

Les immeubles d'intérêt patrimonial ont été sélectionnés sur la base des critères suivants :^{iv}

- leur capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique;
- leur qualité architecturale (forme, usage, technologie constructive);
- leur participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage.

Cette notion de patrimoine est englobante et correspond aux nouvelles tendances véhiculées par les chartes internationales en conservation. Outre l'architecture monumentale, elle inclut donc l'architecture vernaculaire, le patrimoine moderne, le patrimoine industriel, etc.

Dans les cas du patrimoine moderne et du patrimoine industriel, nous avons jugé utile d'utiliser des critères spécifiquement adaptés à ces réalités.

Patrimoine moderne : Des bâtiments peuvent être considérés comme faisant partie du patrimoine moderne s'ils ont été construits entre 1930 et 1975 et qu'ils illustrent les caractéristiques de cette époque au niveau : ^v

- des conditions sociales, économiques et politiques changeantes;
- des progrès technologiques rapides;
- des nouvelles façons d'exprimer les formes et de répondre aux besoins fonctionnels.

Patrimoine industriel : Le patrimoine industriel commande aussi une adaptation des critères en usage pour reconnaître sa spécificité, notamment quant à la primauté de la fonction sur l'esthétique architecturale ainsi que son lien particulier avec la trame urbaine. Les critères utilisés sont les suivants : ^{vi}

- la valeur historique et sociale d'une industrie dans le développement de l'arrondissement, de la ville ou même de la province et du pays ;
- l'intégrité du complexe (ancienneté, évolution architecturale, évolution technologique) ;
- le processus de production particulier ;
- le lien avec les voies de transport ;
- le lien avec le développement des quartiers ouvriers ;
- l'insertion dans le paysage urbain.

Finalement, tous les immeubles d'intérêt patrimonial ont été qualifiés comme suit : ^{vii}

- Exceptionnels : un bâtiment ancien par rapport aux autres bâtiments de l'arrondissement construits pour les mêmes fins et/ou qui affiche des caractéristiques inhabituelles ou remarquables au niveau de son architecture par rapport à ses comparables et qui n'a pas subi de modifications extérieures importantes. De plus, il agit souvent comme un point de repère ou est reconnu comme un témoin historique important.
- Intéressants : un bâtiment qui n'est pas nécessairement plus ancien que les autres construits pour les mêmes fins dans l'arrondissement, qui affiche certaines caractéristiques inhabituelles ou remarquables par rapport à ses comparables mais dans une moindre mesure que la catégorie précédente et qui peut avoir subi quelques modifications.

Comme dans le cas des secteurs d'intérêt patrimonial, l'échelle de comparaison pour ce travail de qualification est l'arrondissement, c'est-à-dire que nous avons identifié les

bâtiments exceptionnels et intéressants pour l'arrondissement, ce qui fait ressortir la spécificité de chacun d'eux. Lorsqu'un bâtiment se révèle avoir une importance à l'échelle montréalaise, on pourra recommander sa protection par le biais de la Loi sur les biens culturels par la citation.

Notions nouvelles

Les ensembles urbains d'intérêt : Le Plan d'urbanisme reconnaît l'intérêt de certains développements résidentiels d'après-guerre qui composent une part importante du patrimoine des banlieues montréalaises en créant une catégorie appelée Ensemble urbain d'intérêt. On y retrouve, entre autres, des ensembles homogènes de bungalows, des secteurs de maisons qui adoptent le modèle développé par la Wartime Housing Limited ou des exemples des premières coopératives d'habitation. Ce repérage est exploratoire et vise à introduire cette notion dans le Plan en la reliant pour une première fois à des préoccupations de conservation du patrimoine. Ces ensembles urbains d'intérêt ont été sélectionnés lorsqu'ils présentent les qualités suivantes :

- ensemble représentatif des nouvelles façons d'habiter qui sont apparues pendant la Seconde Guerre mondiale;
- ensemble représentatif du boom démographique et du développement de la banlieue après la Seconde Guerre mondiale;
- projets d'ensemble présentant une certaine homogénéité au niveau des caractéristiques architecturales.

Les ensembles industriels d'intérêt : Le Plan d'urbanisme signale l'importance du patrimoine industriel montréalais en créant une catégorie particulière que sont les Ensembles industriels d'intérêt. Cette catégorie est d'autant plus justifiée que le regard posé sur ces sites est différent à cause de leur taille et de leur complexité, de la primauté de leur fonction sur l'esthétique architecturale ainsi que leur lien particulier avec la trame urbaine.

De plus, les ensembles industriels d'intérêt offrent des possibilités de mise en valeur nombreuses et variées. Elles peuvent inclure autant la restauration que l'interprétation du lieu. Cette diversité d'interventions possibles commande une excellente connaissance des lieux et activités de production. Actuellement, l'état de la connaissance sur le sujet est malheureusement trop souvent embryonnaire. L'amélioration de cette connaissance est pourtant nécessaire pour permettre des interventions éclairées et même innovatrices afin que s'inscrive pleinement ce patrimoine dans la vie urbaine contemporaine.

Le critère qui prévaut à la sélection des ensembles industriels d'intérêt est le regroupement particulièrement complexe de bâtiments industriels, structures de génie civil, machines, instruments, outils et équipements divers appartenant à une seule ou plusieurs compagnies.

1.3 Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial

Sur l'île de Montréal, l'organisation du territoire montréalais peut, dans certains cas, remonter au XVII^e siècle. De cette organisation naissent les voies de circulation qui sont souvent les traces les plus anciennes du Montréal agricole qui prévalait avant l'urbanisation. En effet, dès 1663, les sulpiciens deviennent seigneurs de l'île de

Montréal. Ils planifient alors le territoire pour l'ouvrir à la colonisation. Pour cela, l'île est divisée en côtes. Chaque côte, dénommée par les sulpiciens, désigne un ensemble de terres qui peut compter quelques dizaines de concessions et qui représente une unité de territoire. Les terres individuelles sont des bandes parallèles étroites et longues. Pour chaque côte est prévu l'emplacement d'un chemin. Ceci donne une idée du mode d'occupation du sol du système seigneurial mis en place sous le régime français. Ce système des côtes constitue la structure de base du peuplement de l'île sur laquelle s'appuiera tout développement postérieur.

À cause de l'insularité de la seigneurie de Montréal et de la présence du mont Royal, ce système de côtes présente toutefois une organisation originale. En effet, si dans la vallée du Saint-Laurent les côtes intérieures sont parallèles au fleuve, cela n'est pas nécessairement le cas à Montréal. C'est ainsi que, sur l'ensemble de l'île, le réseau routier qui dessert ces côtes présente une configuration propre. Ce réseau primitif, clairement illustré sur la carte de Jobin de 1834, constitue l'ensemble des tracés fondateurs qui serviront par la suite d'épine dorsale au développement des quartiers. Grâce à cette carte, on comprend bien la structure du réseau des chemins à son apogée, à l'époque où l'île de Montréal est encore très fortement rurale.

Aujourd'hui, plusieurs de ces chemins sont transformés en autoroutes et boulevards, d'autres ont conservé un potentiel évocateur du Montréal rural ancien, et quelques-uns se sont fortement urbanisés.

Parmi ces tracés fondateurs, nous avons sélectionné les tronçons qui présentent un intérêt patrimonial parce qu'ils relient toujours des bâtiments parmi les plus anciens de Montréal ou qu'ils sont bordés de bâtiments d'intérêt patrimonial. Ces tracés servent en quelque sorte de fil conducteur pour la compréhension du territoire. Ils permettent, entre autres, d'expliquer la présence d'un paysage rural ou de bâtiments anciens d'intérêt patrimonial qui apparaissent autrement un peu perdus dans la trame urbaine actuelle. En reliant différents éléments isolés, ces tronçons leur confèrent une importance accrue.

1.4 Le patrimoine archéologique

1.4.1 Le caractère spécifique de ce patrimoine

Le patrimoine archéologique est « *la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Le patrimoine archéologique englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé. Le patrimoine archéologique est une richesse culturelle fragile et non renouvelable* » (Extrait de la Charte pour la protection et la gestion du patrimoine archéologique, ICAHM, ICOMOS International, 1990).

La notion de patrimoine archéologique se rattache d'abord à un lieu physique, le site archéologique, qui correspond à tout espace dont le sous-sol recèle des vestiges d'occupation ancienne – ouvrages et constructions de tout type, objets témoins et tout autre élément matériel issu de l'action humaine. Le caractère enfoui des sites archéologiques fait que, contrairement à d'autres catégories de biens patrimoniaux, ce patrimoine constitue une ressource dont il est difficile de dresser rapidement un

inventaire exhaustif. De nombreux sites, de natures diverses et de toutes époques, restent ainsi à découvrir sur le territoire de l'île de Montréal. Toute tentative de cerner la réalité du patrimoine archéologique ne pourra donc constituer qu'un exercice partiel de mise à jour des connaissances acquises. Cette part d'inconnu explique l'extrême vulnérabilité de ce patrimoine et les difficultés particulières d'en assurer la protection face aux exigences modernes du développement urbain.

Un second aspect important concerne la nature du patrimoine archéologique en tant qu'objet de connaissance. L'archéologie constitue une discipline dont une des missions est l'étude des sociétés passées par le biais des vestiges matériels que ces sociétés ont laissés derrière elles. Il s'agit, de plus, de la seule discipline qui traite dans le temps et l'espace de l'évolution de l'ensemble des sociétés humaines. Sa contribution apparaît unique notamment en ce qui concerne la longue trajectoire suivie par l'humanité avant l'apparition de l'écriture. L'archéologie s'intéresse à toutes les sociétés, sans égard à leur origine ou à leur forme d'organisation, qu'elles soient, comme en Amérique, de souche autochtone, européenne ou autre.

À l'échelle de l'île de Montréal

L'archipel de Montréal comprend trois nappes d'eau importantes, trois canaux d'écoulement, une vingtaine de rapides, trois cents îles dont deux majeures, Montréal et Jésus, et plus de mille kilomètres de rives. Montréal se veut également le point de rencontre de trois grandes voies fluviales – le Saint-Laurent qui donne accès à l'Atlantique et aux Grands Lacs, le Richelieu d'où il est possible d'atteindre l'Hudson et l'état de New York, ainsi que l'Outaouais qui ouvre la porte vers l'ouest et le nord. L'importance de l'île de Montréal pour les Amérindiens s'explique tout particulièrement par cette localisation à la confluence et à proximité de plusieurs cours d'eau. Ces axes hydrographiques sont les routes traditionnelles de commerce au cours de la préhistoire et au début de la période historique. De plus, l'île de Montréal, la plus grande de l'archipel, comporte des terrasses de quinze, trente et cinquante mètres d'élévation ou même plus, en référence au mont Royal. Ces terres ont pu accueillir des populations humaines depuis 8 000 ans avant aujourd'hui, si l'on se fie aux plus anciennes découvertes archéologiques effectuées dans la vallée du Saint-Laurent.

À ce jour, la plus ancienne manifestation humaine recensée sur l'île de Montréal date de la fin de la période Archaïque, entre 5 000 et 4 000 ans avant aujourd'hui. Cette occupation par les Amérindiens, au cours des périodes préhistorique et de contact, est un volet unique du passé de l'île de Montréal.

Pour la période historique, la documentation et les cartes anciennes fournissent des éléments interprétatifs valables, à partir de premières chroniques du XVI^e siècle jusqu'à nos jours. Ils sont cependant souvent muets sur les différents aspects des modes de vie de certaines époques et de certains groupes et individus et sur l'emplacement exact et l'organisation spatiale de plusieurs lieux d'exploitation et d'habitation, à l'exemple des avant-postes de Ville-Marie. Ils se taisent parfois volontairement et, en d'autres occasions, ils ne font état que des préoccupations des classes dirigeantes, des autorités, de l'élite... L'archéologie pare à ces lacunes car elle étudie les traces concrètes laissées par les différents occupants. En milieu urbain, l'archéologie étudie l'évolution de la forme urbaine et des formes concrètes, dans l'espace et dans le temps, pour idéalement accéder aux fondements de la culture.

Les recherches archéologiques menées à ce jour, sur l'île de Montréal, documentent une longue séquence d'occupation s'étirant sur plusieurs millénaires, associée à la présence de groupes d'horizons culturels et temporels fort diversifiés : campement amérindien, halte, carrière préhistorique pour l'extraction de la pierre, lieu de sépultures amérindiennes, noyau initial de Ville-Marie, lieux de fondation, forts et missions, bourgs anciens, moulin seigneurial, lieux de culte, cimetières catholiques, protestants et juifs, complexes institutionnels, anciens faubourgs, villas, marchés publics, dépotoirs, complexes agricoles, complexes industriels, ouvrages de génie civil, etc., et les formes du paysage ancien de l'île de Montréal : terrasses, collines, ruisseaux, rivières, lacs, tourbières.

1.4.2 La démarche générale d'acquisition de connaissance et de conservation

Le site archéologique constitue le fondement concret de la démarche de conservation et de mise en valeur du patrimoine archéologique. La valeur intrinsèque du site archéologique, tout comme l'intérêt de procéder à son investigation, doivent être évalués en fonction de critères relatifs à sa signification, et non pas essentiellement relever de considérations portant sur la grande ancienneté du site ou sur le caractère plus ou moins monumental des vestiges qu'il recèle.

En milieu urbain ou aménagé de longue date, la démarche suivie consiste, par le biais de l'analyse des cartes anciennes, des documents d'archives, des données environnementales et des données archéologiques acquises, à caractériser la séquence d'occupation et le processus d'aménagement du territoire. Il s'agit de confronter les caractéristiques géographiques aux caractéristiques culturelles des sociétés ayant habité ou ayant pu habiter un territoire, et de comprendre dans quelle mesure les réoccupations successives ont structuré le milieu d'origine et ont pu affecter les vestiges des occupations anciennes. Cette étape est celle de l'étude de potentiel archéologique. La seconde étape consiste, en fonction des résultats de l'étude de potentiel archéologique, à procéder à une évaluation sur le terrain afin de vérifier la localisation précise, la nature et le degré d'intégrité des ressources archéologiques en place. Il s'agit de l'inventaire archéologique réalisé au moyen de forages, sondages et tranchées exploratoires.

Selon la nature des découvertes effectuées lors de l'inventaire archéologique, plusieurs avenues sont à envisager dépendamment des valeurs scientifiques, didactiques et symboliques – sentiment d'appartenance, affirmation de l'identité – du site archéologique et du contexte. Dans le cas d'un site archéologique d'un grand intérêt, il pourra être nécessaire d'assurer prioritairement sa conservation in situ. Une réserve archéologique est souvent garante de l'avenir de la mise en valeur du patrimoine archéologique. La plupart des interventions archéologiques à Montréal surviennent dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. Ainsi, les mesures de protection du patrimoine archéologique peuvent impliquer la conservation intégrale in situ de certains vestiges, la mise en valeur in situ de vestiges, la relocalisation du projet d'aménagement, une modification du projet d'aménagement ou encore une fouille archéologique préventive sur les sites d'intérêt de façon à assurer la récupération maximale d'information.

La majorité des sites archéologiques de l'île de Montréal se trouvent dans des espaces multiples – sous-sol de bâtiment, terrain vacant, rue, squares, place, parc, parc nature – souvent menacés par des réaménagements, de nouvelles constructions et une

modernisation des services publics souterrains. L'intégration de ce patrimoine dans les programmes de régénération du tissu urbain de Montréal devient donc prioritaire. Ainsi, la reconnaissance du patrimoine archéologique au sein du Plan d'urbanisme de Montréal, permettra de prévenir l'interférence négative avec les usages actuels de la ville et assurera la protection et la mise en valeur de vestiges et de sites archéologiques d'un grand intérêt pour l'histoire de Montréal.

1.4.3 L'approche méthodologique et l'identification du patrimoine archéologique au Plan d'urbanisme

En lien avec la confection du Plan d'urbanisme, une étude des sites archéologiques recensés en date de 2003 et des secteurs d'intérêt archéologique, a été réalisée par la Ville de Montréal. Cette étude constitue un niveau de réflexion qui s'étend à la partie montréalaise de l'archipel de Montréal et qui comprend l'île de Montréal mais aussi l'île des Soeurs, l'île aux Hérons, l'île aux Chèvres, l'île Dorval et autres. Ce faisant, elle assure une vision d'ensemble du territoire et met en perspective les espaces urbanisés où le patrimoine archéologique nécessite des mesures de protection. Pour comprendre la portée de la démarche, il est nécessaire de rappeler que seule une infime quantité des sites archéologiques sur l'île de Montréal, sont connus.

L'étude menée s'est attardée, dans un premier temps, à localiser précisément et à évaluer les sites archéologiques déjà recensés et inscrits à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec. Dans un second temps, à qualifier, à localiser et à prioriser des secteurs d'intérêt archéologique.

Les sites archéologiques recensés

Le site archéologique est le lieu où sont concentrés des témoins matériels en contexte – biens immobiliers et mobiliers incluant les artefacts et les écofacts.

Au Québec, en vertu de la Loi sur les Biens culturels, tout site archéologique découvert est codifié, le code Borden, et est inscrit à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec. Le code Borden réfère à un système d'enregistrement des sites archéologiques utilisé à l'échelle du Canada. Au Québec, le ministère de la Culture et des Communications qui a la responsabilité de tenir l'Inventaire des sites archéologiques du Québec, attribue les codes Borden. Ce système permet de localiser un site archéologique d'après sa position géographique, longitude et latitude (exemple BjFj-), et successivement selon l'ordre des découvertes archéologiques (exemple BjFj-1).

La Ville de Montréal a ainsi enrichi le Répertoire informatisé des sites archéologiques recensés, des données à l'échelle de l'île de Montréal. Les 191 sites archéologiques recensés en date de l'année 2003, ont été caractérisés individuellement. Les critères utilisés pour cette évaluation sont :

- l'état de conservation physique du site et de son environnement immédiat considérant que plusieurs sites archéologiques recensés ont été détruits lors de travaux d'excavation ou ont fait l'objet de fouilles archéologiques;

- la qualité documentaire des couches et des vestiges archéologiques, leur représentativité, leur unicité, leur ancienneté et, dans certains cas, leur capacité d'évocation.

Deux catégories ont été distinguées : les sites archéologiques intègres qui doivent être protégés et les sites archéologiques altérés qui ne nécessitent aucune mesure de protection. Tous ces sites ont été cartographiés incluant les sites archéologiques altérés car ces derniers sont révélateurs du potentiel archéologique d'un milieu spécifique.

Les biens culturels à statut

La notion de bien culturel intègre, d'une part, les sites archéologiques classés et les biens archéologiques classés et, d'autre part, les sites historiques classés et les monuments historiques classés ou reconnus, l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, l'arrondissement naturel de Saraguay, les monuments cités et les sites du patrimoine. Tous ces biens ont fait l'objet d'un examen à partir de la documentation disponible afin d'en déterminer l'intérêt archéologique et, en conséquence, la nécessité de protection du patrimoine archéologique. Seuls les grands ensembles à statut ont été cartographiés, les autres biens ont été listés par arrondissement.

Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel et les secteurs d'intérêt archéologique

Le secteur d'intérêt archéologique est un territoire susceptible de renfermer des sites et des vestiges archéologiques des périodes préhistorique, de contact et historique, eu égard à ses caractéristiques géomorphologique, biophysique, archéologique et historique.

Le secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel est un territoire dont l'évaluation du contexte biophysique, des caractéristiques géomorphologiques, archéologiques et historiques, démontre un fort potentiel à receler des vestiges archéologiques. La qualité de préservation du milieu physique, la densité des témoins archéologiques en sous-sol et/ou hors-sol et leur capacité à contribuer à la connaissance, constituent des facteurs qui rehaussent le niveau d'intérêt accordé à un endroit particulier. Le secteur d'intérêt archéologique « à fort potentiel » est un territoire où des mesures de protection des sites archéologiques potentiels sont nécessaires.

Le secteur d'intérêt archéologique est un territoire où des études plus poussées doivent être réalisées afin d'évaluer précisément la qualité de préservation du milieu physique. La probabilité de découverte de témoins archéologiques demeure difficile à évaluer si l'on considère l'environnement et son niveau de perturbation moderne. Ainsi, la collaboration des citoyens est nécessaire afin de communiquer toute découverte de vestiges dans les secteurs d'intérêt archéologique.

L'identification des secteurs qui présentent un intérêt archéologique constitue une étape préalable à la protection des témoins archéologiques potentiels, pour chacun des 27 arrondissements de l'île de Montréal. Cet exercice, qui est d'ailleurs une première sur le territoire montréalais, est basé sur l'examen et l'évaluation de multiples sources pour documenter les aspects environnementaux et culturels de ces territoires. Cette étape

permet également d'identifier les milieux qui doivent dans l'avenir faire l'objet d'une étude de potentiel et d'un inventaire archéologique.

Les secteurs ont été ciblés en fonction :

- du cadre biophysique et des qualités d'accueil d'un territoire pour des populations, depuis plusieurs millénaires; ce cadre a été documenté à partir des études géologiques et géomorphologiques ainsi que par l'examen des cartes topographiques et des photographies aériennes anciennes afin de déterminer la proximité d'un axe de communication hydrographique ou terrestre, l'élévation des terrasses, les types de dépôts de surface, les concentrations de ressources alimentaires, de même que l'approvisionnement en eau potable et autres;
- du contexte historique et de l'urbanisme moderne pour déterminer leur capacité à fonder un lieu de nature archéologique et à le préserver; ces contextes ont été documentés à partir des monographies historiques et par l'examen des cartes des XVII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles et des photographies aériennes de 1947, 1948 et 1949, également à partir des études sur les parcs nature de l'île de Montréal, les propriétés institutionnelles, les biens culturels à statut et les lieux historiques nationaux à l'exemple du canal de Lachine;
- du contexte archéologique documenté à partir de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec de même que dans les publications, les rapports inédits, les relevés de découvertes; des copies de ces études sont maintenant disponibles au Centre de documentation de la Direction du développement urbain; le Répertoire de ces ouvrages peut être consulté sur le Web de la Ville de Montréal – Patrimoine archéologique.

L'analyse des caractéristiques des sites archéologiques connus permet d'identifier des constantes qui influencent le choix des emplacements en fonction des cultures et des périodes et d'élaborer des modèles archéologiques prédictifs. C'est ainsi que l'on constate, sites archéologiques à l'appui, que les groupes amérindiens de la période préhistorique et les premiers colons français choisissent approximativement les mêmes lieux pour s'établir. Par la suite, la disposition des occupations rurales européennes se démarque de celle des premiers noyaux villageois, au gré du développement des axes de transport terrestre. De plus, des activités spécialisées, à l'exemple d'un moulin à farine ou à scie mu par l'eau, d'une tannerie artisanale ou, plus tardivement, d'un complexe industriel, impliquent des caractéristiques d'implantation fort différentes. Ces facteurs ont été pris en considération afin de tenter de localiser les territoires qui ont eu la faveur des populations locales, depuis le début de l'occupation de l'île de Montréal jusqu'à nos jours.

Les secteurs les plus susceptibles d'abriter des vestiges archéologiques ont ainsi été identifiés et ont fait l'objet d'une inspection visuelle pour estimer leurs caractéristiques générales et constater, plus avant, le degré de conservation d'éventuels vestiges. Certaines modifications modernes majeures, à l'exemple de l'ajout de remblais en rive, ont été réévaluées suite à l'inspection visuelle. Les résultats de l'ensemble de ces étapes d'évaluation ont été cartographiés sur une représentation aérienne de l'île de

Montréal, l'orthophoto 2002, afin de bien saisir toute la portée de l'urbanisme moderne sur les ressources archéologiques de l'île de Montréal.

Le résultat de cette réflexion qui comporte des limites, car il ne s'agit aucunement d'une étude de potentiel archéologique « fine » de l'île de Montréal, a été cartographié et des textes ont été rédigés en lien avec les catégories identifiées au Plan d'urbanisme : site archéologique intègre, site archéologique altéré, secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel, secteur d'intérêt archéologique, grand ensemble à statut.

1.5 Nouvelles perspectives

En résumé, le travail de repérage du patrimoine urbain réalisé dans le cadre du Plan d'urbanisme nous permet d'atteindre plusieurs objectifs et d'ouvrir la réflexion sur le patrimoine dans une perspective d'avenir. Il permet entre autres :

- d'élargir la notion de patrimoine par rapport à ce qu'on retrouvait dans le Plan d'urbanisme de Montréal de 1992 et dans plusieurs des plans d'urbanisme des anciennes villes qui se sont jointes à Montréal;
- de contribuer à accroître l'intérêt de certains arrondissements pour les problématiques de conservation du patrimoine, et d'en sensibiliser d'autres à l'importance de cet enjeu;
- d'amorcer une exploration de nouvelles notions que l'on rattache depuis peu à la question patrimoniale dans les outils de gestion municipaux (patrimoine moderne, ensembles urbains, éléments de paysage, patrimoine archéologique, etc.);
- de contribuer à l'identification d'enjeux locaux et métropolitains quant à la protection du patrimoine;
- de développer une vision globale et partagée en vue d'une planification et d'une action concertée en matière de patrimoine en positionnant mieux le patrimoine dans la dynamique du développement urbain.

2. Historique

Le territoire de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal est situé à l'est de la montagne. Sous le régime français, ce territoire est uniquement rural et est traversé dans l'axe nord-sud par le chemin Saint-Laurent. Cette route névralgique mène alors de la ville fortifiée à la côte Saint-Laurent (l'actuel boulevard Métropolitain). Sur cette route s'installent artisans, commerces et industries. Aussi, le tracé sinueux de l'ancien chemin des Carrières (tronçon des rues Berri et Gilford) brise avec la grille orthogonale qui s'y est greffé plus tard. Au XIX^e siècle, le long de ce chemin une petite agglomération se forme et des maisons isolées, aujourd'hui intégrées à un environnement urbain dense, sont les témoins de l'activité villageoise de ce secteur. De plus, le chemin des Tanneries, qui deviendra l'avenue Mont-Royal, indique bien l'activité économique première de ce tronçon à l'ouest de l'actuelle rue Henri-Julien.

En 1844-1845, William Collis Meredith, juge en chef de la Cour supérieure se fait construire une résidence sur la rue Sherbrooke dans un paysage champêtre. À cette époque, des personnages comme Meredith associés au monde juridique et des hommes d'affaires, comme Stanley Bagge et John Molson, s'établissent sur le sommet

de la terrasse Sherbrooke. Celle-ci devient un lieu prisé par la bourgeoisie montréalaise. Quelques résidences de cette époque ont survécues et sont intégrées aujourd'hui à une trame urbaine beaucoup plus dense.

Le territoire actuel du Plateau est issu de plusieurs municipalités créées durant la deuxième moitié du XIX^e siècle – Côteau-Saint-Louis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Louis du Mile End, et De Lorimier. Au tournant du XX^e siècle, toutes les municipalités autonomes du territoire de l'arrondissement sont fusionnées à la Ville de Montréal.

Au XIX^e siècle, le territoire du Plateau fait partie de la paroisse Notre-Dame qui est sous l'autorité des sulpiciens. Les églises et chapelles catholiques érigées dans les limites de la paroisse n'en sont que des dessertes. C'est ainsi qu'en 1853, une mission catholique est mise sur pied desservir la population ouvrière grandissante attirée par les carrières de pierre calcaire situées à proximité. En 1865, Mgr Ignace Bourget, évêque du diocèse de Montréal, reçoit l'autorisation de Rome de démembrer la paroisse Notre-Dame. C'est ainsi que la mission devient une paroisse autonome sous le nom de Saint-Enfant-Jésus (1867).

À la même époque, deux institutions, dont le rayonnement dépasse les limites du territoire, sont érigés. C'est ainsi qu'entre 1859-1861, les Hospitalières de Saint-Joseph qui, depuis le début de Ville-Marie sont établies dans le Vieux-Montréal, déménagent leurs installations de l'Hôtel-Dieu sur l'avenue des Pins. À la même époque, les Sœurs de la Providence construisent le premier pavillon de l'Institution des Sourdes-Muettes sur la rue Saint-Denis.

Dans les années 1870, un vaste projet de développement prend forme dans le village Saint-Jean-Baptiste alors en pleine expansion. Des promoteurs forment une société afin de lotir les terres agricoles laissées en friche. L'avocat Gustave A. Drolet et l'architecte Michel Laurent sont de ceux-là. Leur firme propose l'ouverture de rues et subdivise le territoire dont ils sont propriétaires en 1 600 lots à bâtir tout en offrant le terrain pour la construction de l'église Saint-Jean-Baptiste. 45 maisons seront construites sur la rue Drolet donnant le coup d'envoi de ce développement immobilier. Cet exemple illustre l'influence des promoteurs de cette époque sur la formation de l'espace urbain. À la fin du XIX^e siècle, le territoire est traversé par un chemin de fer de passagers et desservi par le tramway, augmentant ainsi son pouvoir d'attraction résidentielle.

Entre 1870 et 1897, au nord du parc Jeanne-Mance se tiennent des expositions agricoles et industrielles. Sur ces terrains appartenant au gouvernement provincial sont érigés de nombreux bâtiments et installations dont le célèbre Palais de Cristal. Au tournant du XX^e siècle, ce site de l'Exposition sera loti et se développera rapidement.

Au début du XX^e siècle, le boulevard Saint-Laurent devient la porte d'entrée des nombreux immigrants d'Europe qui élisent domicile dans ses environs et y ouvrent de nombreux commerces à la saveur de leur pays d'origine. Cette artère est considérée comme l'épine dorsale de la ville. Elle sert de frontière physique entre l'est et l'ouest (1905) et pendant longtemps elle a été considérée comme la frontière psychologique entre les quartiers francophones et les quartiers anglophones de Montréal.

À cette époque, la population du Plateau Mont-Royal est en pleine croissance. Dans les rues situées de part et d'autre du boulevard Saint-Laurent, des francophones, des anglophones, puis des immigrants d'origines diverses s'installent. Plusieurs nouvelles

paroisses catholiques sont érigées sur le territoire. Parallèlement, des églises protestantes de diverses traditions sont construites. Pour leur part, un nombre important d'immigrants juifs en provenance d'Europe de l'Est érigent de nouvelles synagogues ou encore recyclent des maisons ou d'anciennes églises protestantes en synagogues. Lorsque, dans les années 1940-1970, la population juive se déplace vers l'ouest certains de ces anciens lieux de culte sont récupérés par d'autres confessions religieuses ou d'autres communautés culturelles. Les lieux du culte de l'ouest de l'arrondissement ont, pour la plupart, accueilli au moins deux communautés successives. Ils illustrent bien la diversité culturelle historique de l'ouest de l'arrondissement. Pour sa part, le secteur est de l'arrondissement est peuplé surtout de catholiques francophones. Là, des églises et leurs presbytères voisinent souvent les académies, les écoles, les pensionnats ou encore les édifices civiques.

Depuis la fin du XIX^e siècle, des parcs urbains importants parsèment ce territoire densément peuplé. Auparavant, plusieurs de ces sites servaient à d'autres fins. C'est ainsi que le parc Lafontaine, inauguré en 1874, est aménagé sur le site d'un terrain d'exercices militaires ; que le carré Saint-Louis, remplace en 1880 un ancien réservoir de l'aqueduc municipal ; que le parc Sir-Wilfrid-Laurier, dénommé en 1925, occupe le site d'une ancienne carrière. Quant au parc Jeanne-Mance, aussi connu sous le nom de Fletcher's Field, il sert dès l'origine (1901-1902) de terrain de jeu l'été et l'hiver, une patinoire y étant aménagé. Tous ces parcs vont devenir des lieux de rassemblement et de loisir très animés.

C'est au début du XX^e siècle que le triplex fait son apparition sur le Plateau. Il succède aux duplex et aux cottages. D'autre part, une clientèle plus à l'aise s'installe dans des demeures plus cossues surtout situées sur les rues Sherbrooke, De Lorimier, Saint-Denis et Saint-Hubert. Aussi à cette époque, le boulevard Saint-Joseph est la première artère planifiée de Montréal. Il compte un large terre-plein central planté d'arbres. Dans les années 1960, le terre-plein est réduit considérablement pour faire place aux besoins des automobilistes.

L'arrondissement du Plateau Mont-Royal fait partie de l'imaginaire montréalais étant une source d'inspiration pour des écrivains francophones (Michel Tremblay) et anglophones (Mordecai Richler) très connus. De quartier populaire qu'il était, le Plateau est reconnu aujourd'hui comme un des quartiers *branchés* d'Amérique du Nord.

3. Évaluation du patrimoine urbain

3.1 Mise en situation

Étude typo-morphologique de l'arrondissement Plateau Mont-Royal. Patri-Arch, septembre 2003

Principales phases de développement de l'organisation du territoire perceptibles dans le paysage urbain de l'arrondissement Plateau Mont-Royal :

- Avant 1845 : La formation de la structure territoriale
- 1845-1880 : La formation des villages
- 1880-1914 : L'âge d'or du développement
- 1914-1960 : La consolidation

après 1960 : Les grandes transformations et le retour à la ville

3.2 Résultat de l'analyse

3.2.1 Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial

Deux chemins très anciens ont joué un rôle déterminant dans le développement de l'arrondissement : Le chemin Saint-Laurent – qui devient plus tard le boulevard Saint-Laurent – a été tracé sous le régime français pour relier la vieille ville à la côte Saint-Laurent et le chemin des Carrières, toujours présent dans la trame urbaine.

3.2.2 Le cadre bâti d'intérêt patrimonial

L'analyse du patrimoine urbain qui suit fait largement usage des données fournies par la firme Patri-Arch Patrimoine et Architecture dans le cadre de la réalisation d'une étude typo-morphologique du territoire commandée par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal en 2003-2004. Les références exactes de ces documents sont fournies dans la bibliographie.

a. Les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle

25.E.1 Avenue du Parc

L'avenue du Parc figure sur la carte des Fortifications Survey of Montreal de 1866. De chemin agricole elle devient, au début du XX^e siècle, une des principales voies de communication vers le nord du territoire. À la fin du XX^e siècle, c'est la principale voie d'accès au parc du mont Royal. Les terrains qui la bordent sont lotis et construits entre 1880 et 1890.

Au sud de l'avenue du Mont-Royal, l'avenue du parc est très hétérogène et recèle quantité d'immeubles s'insérant en rupture avec le cadre bâti. On constate aussi l'utilisation d'un petit gabarit pour les immeubles de remplacement, de nombreuses modifications apportées à l'architecture en raison de sa vocation commerciale et la présence de vastes espaces de stationnement. Les principaux types architecturaux sont le triplex contigu, l'immeuble d'appartements et l'immeuble commercial en brique ou en pierre avec un toit plat et un rez-de-chaussée commercial. Contigus, ils sont souvent implantés avec une marge avant et possèdent un escalier droit donnant accès aux logements des étages supérieurs. La prédominance d'immeubles d'appartements sur l'avenue du Parc est remarquable et certains sont d'une grande qualité. À ce titre, mentionnons les appartements King George (5352), Otway (5415), Valmont, Excelsior, Chelsea, Fairmount Court. D'autres édifices publics sont aussi dignes de mention : Le Rialto Hall, monument historique classé (5711 à 5723), le Regent Theatre (5117) et la Bibliothèque municipale du Mile-End installée dans une ancienne église.

25.E.2 Boulevard Saint-Laurent

Historiquement, le boulevard Saint-Laurent est le lieu d'implantation de plusieurs commerces et industries. Lorsqu'il est ouvert en 1717, le chemin Saint-Laurent est le

seul à traverser le territoire du sud au nord. La fonction de transit est sa première fonction. Celle-ci prend de l'ampleur avec le développement des villages ouvriers qui stimule le développement commercial de la portion du boulevard au sud de l'avenue du Mont-Royal. La mise en service du tramway en 1864 favorise le développement de la partie nord et le développement résidentiel des terres adjacentes. Ceci renforce la présence commerciale et industrielle du boulevard.

De nombreuses transformations et substitutions des bâtiments du boulevard Saint-Laurent ont mené à la formation d'un ensemble architectural hétérogène où les bâtiments anciens et les plus récents se mélangent. Règle générale, la construction, sur le boulevard Saint-Laurent, ne s'est jamais produite sur un lotissement planifié, ce qui explique la variabilité des dimensions des lots. Les bâtiments sont, pour la plupart des immeubles à usages mixtes avec rez-de-chaussée commercial et immeubles à bureau caractérisés par une implantation sans marge de recul avant. Lorsqu'il traverse le noyau villageois de Saint-Jésus du Mile End, le boulevard Saint-Laurent rassemble sur ses rives l'ancien hôtel de ville de Saint-Louis-du-Mile End et son poste d'incendie, l'ancienne Merchants Bank of Canada, l'église Saint-Enfant-Jésus-du-Mile-End et son presbytère et l'ancienne maison des sœurs de la Providence. Cet ensemble exceptionnel est mis en valeur par le parc Lahaye.

Pour illustrer la mixité des fonctions et des styles des bâtiments du boulevard Saint-Laurent, soulignons la présence de quelques édifices remarquables : l'Édifice Préfontaine (3628 à 3658), le Baxter Block (3660 à 3712), l'Édifice de la City House Furnishing (4236-38), l'ancienne Dominion Bank (3590), l'Édifice de la Scotland Dress avec sa façade de terra cotta émaillée (4239), le Bain Schubert, bel exemple d'immeuble municipal d'influence art déco (3950), l'Édifice Puzé (4232-34), l'ancienne Banque de Montréal qui fut longtemps l'hôtel des Encans (4521). Plusieurs édifices en hauteur dominant aussi le cadre bâti : le Cooper Building, d'influence art déco (3977 à 3985) et le Vineberg Building (4040 à 4060) qui rappelle l'influence de l'École de Chicago.

La population issue des grandes vagues d'immigration successives à Montréal s'est traditionnellement installée aux abords du boulevard Saint-Laurent. Le caractère multi-ethnique de la Main se traduit subtilement dans le paysage urbain. Il y règne toujours une atmosphère distincte, propice aux échanges et aux métissages culturels qui enrichissent la qualité de la vie urbaine.

En 2001, le gouvernement fédéral reconnaît les valeurs patrimoniales culturelles du boulevard Saint-Laurent en lui accordant le statut d' *arrondissement historique national* à ce « couloir de pénétration privilégié des immigrants ». Pour la première fois au Canada, ce sont les aspects intangibles du patrimoine qui sont célébrés dans l'attribution de ce statut.

25.E.3 Rue Saint-Denis

La partie la plus ancienne de la rue Saint-Denis, entre les rues Roy et Sherbrooke, est lotie entre les années 1834 et 1846. Elle se développe surtout à partir de 1883 suite à l'implantation de la ligne de tramway, qui stimule le développement du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Au tournant du siècle, la bourgeoisie canadienne-française s'installe sur la partie sud de la rue Saint-Denis et y fait construire des demeures de prestige. Bien que sa vocation actuelle soit presque exclusivement commerciale, on y retrouve toujours des bâtiments institutionnels importants tels que l'Institut des Sourdes-Muettes (3725) et celui, beaucoup plus récent, de l'École de l'automobile avec sa mosaïque colorée, un rare exemple de patrimoine moderne du Plateau et un rare exemple d'intégration des arts à l'architecture (3744).

La rue Saint-Denis traverse deux anciennes municipalités : Saint-Jean-Baptiste et le Saint-Jésus-du-Mile-End. À l'extrémité nord du secteur, à proximité du boulevard Saint-Joseph, on remarque un autre immeuble institutionnel de grand intérêt, l'ancienne cour juvénile qui abrite aujourd'hui l'École nationale de théâtre du Canada.

Le paysage urbain de la rue Saint-Denis est relativement homogène, avec, le plus souvent, des triplex de trois étages à vocation mixte ou à vocation strictement commerciale, contigus, implantés avec une marge de recul avant. En brique ou en pierre, à toit plat avec fausse mansarde, couronnements et autres détails architecturaux, ces immeubles ont, le plus souvent, des escaliers extérieurs et leurs hauteurs sont variables. Quelques facteurs brisent toutefois cette homogénéité : les multiples et fréquentes transformations des rez-de-chaussée des immeubles dues à l'importance de l'activité commerciale de la rue Saint-Denis de même que des insertions en rupture avec le cadre bâti dont la plus remarquable est nul doute l'Institut d'hôtellerie, à proximité du carré Saint-Louis. La présence des terrains vacants servant de terrains de stationnements autour de l'Institut des Sourdes-Muettes déstructurent aussi grandement ce secteur exceptionnel.

Mentionnons aussi la présence, rue Saint-Denis, des maisons Emmanuel Saint-Louis (4105 à 4127), monuments historiques cités. La rue Saint-Denis comprend peu d'édifices religieux et il est intéressant de mentionner, à ce titre, le Sanctuaire du Rosaire et de Saint-Jude et son presbytère (respectivement les 3990 et 3980) et la Montreal Chinese Alliance Church (405 rue Marie-Anne). On y trouve aussi, entre autres, les immeubles d'appartements Ville-Marie (4360) et Laurette (3950), dont l'architecture est inspirée par le mouvement moderne.

25.E.4 Rue Saint-Hubert

La proximité du square Saint-Louis et du parc La Fontaine facilite la construction, de 1905 à 1914, entre la rue Sherbrooke et l'avenue du Mont-Royal, de demeures bourgeoises remarquables. On y trouve surtout des triplex en pierre de trois étages avec un escalier extérieur dans une marge avant souvent aménagée, d'une architecture de grande qualité, aux compositions et au décor élaborés. On y trouve aussi des maisons unifamiliales isolées ou contiguës de grande qualité. Ce secteur a connu peu de transformations au fil des ans. La végétation mature de la rue Saint-Hubert met en valeur cet ensemble d'une grande cohérence.

Parmi les immeubles remarquables de ce secteur mentionnons la maison John Millen, la maison Céline Beauchamp et à l'intersection de l'avenue du Mont-Royal et de la rue Saint-Hubert, l'ensemble Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement, monument historique classé.

25.E.5 Avenue De Lorimier

L'avenue De Lorimier, à vocation surtout résidentielle, est une des artères principales du village De Lorimier. Règle générale, entre la rue Sherbrooke et l'avenue du Mont-Royal, son paysage urbain est relativement homogène avec un parcellaire et des marges de recul assez régulières. Le type architectural dominant du secteur est le plex en briques de trois étages. La condition du bâti est variable, mais l'imposant couvert végétal harmonise grandement l'ensemble.

Mentionnons la présence, dans ce secteur, de la maison Henriette Moreau (4100), un monument historique cité.

25.E.6 Avenue Laurier

Le tracé de l'avenue Laurier sectionne l'ancienne propriété des Sœurs hospitalières de Saint-Joseph. C'est entre 1907 et le début de la crise économique de 1929 que se développe cette artère importante et que s'affirme relativement lentement sa vocation commerciale. Une grande variété d'immeubles s'est implantée sur le parcellaire original de ce secteur : contigu multifamilial ou mixte de deux, trois ou six logements implanté sans marge de recul, en brique, à toit plat, avec couronnements escaliers extérieurs et rez-de-chaussée commercial souvent modifié; immeubles industriels tels que l'ancienne pâtisserie Stuart (235), maisons unifamiliales d'inspiration victorienne au décor élaboré, etc. Le secteur à l'est du boulevard Saint-Laurent présente une moins grande homogénéité.

25.E.7 Boulevard Saint-Joseph

Le boulevard Saint-Joseph fut le premier grand boulevard urbain de Montréal avec son terre-plein planté de 28 pieds de largeur aménagé en 1901 dans la mouvance du courant hygiéniste d'embellissement des villes. En 1962, le terre-plein est rétréci pour augmenter le nombre de voies de circulation automobile.

Le boulevard Saint-Joseph constitue une unité de paysage très homogène tout le long de son parcours qui traverse l'arrondissement d'est en ouest en traversant trois anciennes municipalités : Saint-Jean-Baptiste, Côteau Saint-Louis et de Lorimier. Sa trame urbaine est planifiée avec ses lots réguliers et ses îlots formés par les rues nord-sud fermés par un bâti continu le long du boulevard. On y trouve des suites de plex en brique relativement semblables. Ils sont souvent construits en série avec des éléments de décor soignés. Il y a lieu de souligner la grande diversité de types architecturaux du boulevard Saint-Joseph dont les gabarits, les marges de recul avant et les matériaux de revêtements diversifiés contribuent à la richesse du cadre bâti rehaussé par les alignements d'arbres matures. Maisons unifamiliales, immeubles d'appartements et édifices institutionnels s'y côtoient. Mentionnons particulièrement l'ancienne école de l'Enfant-Jésus (102 Est), l'église Immaculée-Conception, l'église Saint-Pierre-Claver et son presbytère (2000 Est), l'église Saint-Stanislas-de-Kostka (1350 Est), l'Église orthodoxe (750 Est), l'ancienne Académie du boulevard (155 Est) et les écoles Cardinal Hnewman (4835 Est), Paul Bruchési (1310 Est), Saint-Pierre-Claver (2110 Est), des Saints-Anges (1351-61 Est). Le caractère prestigieux du boulevard Saint-Joseph s'affirme surtout à l'est de la rue Resther où les immeubles d'appartements de trois ou quatre étages sont le type architectural dominant.

25.E.8 Avenue du Mont-Royal

L'avenue du Mont-Royal, à vocation essentiellement commerciale est l'une des artères principales de l'arrondissement qu'il traverse d'est en ouest. La portion de l'avenue du Mont-Royal entre le chemin de la Côte Sainte-Catherine et la rue Henri-Julien revêt une importance historique particulière. C'est l'ancien chemin des Tanneries qui bifurque vers le nord à la hauteur de la rue Henri-Julien (l'ancienne tannerie des Bellair) pour devenir, dans le tracé de l'actuelle rue Gilford, le chemin des Carrières. Le prolongement de l'Avenue s'est effectué à la fin du XIX^e siècle. À l'époque, on y trouve peu d'immeubles et la plupart des maisons comprennent une vocation commerciale. Cette vocation perdure tout au long de son développement. Contrairement au boulevard Saint-Laurent, les commerces ne sont pas situés dans des édifices essentiellement commerciaux.

Le paysage urbain de l'avenue du Mont-Royal est très varié. Sa trame urbaine est issue d'un parcellaire irrégulier résultant d'un lotissement plus ou moins systématique par endroits sur lequel s'est installé une grande variété de types architecturaux de style et de matériaux divers. Règle générale, les bâtiments sont implantés en bordure de rue. On y trouve des immeubles résidentiels uni ou multifamiliaux de deux ou trois étages avec rez-de-chaussée commercial, des commerces, des banques, des édifices institutionnels.

L'activité commerciale de l'avenue du Mont-Royal a toujours amené de nombreuses transformations et substitutions des bâtiments existants dont la qualité de l'architecture et la condition sont variables. Ceci confère à l'avenue du Mont-Royal son caractère informel et décontracté très prisé par les habitants du quartier. Les percées visuelles sur le mont Royal et sur le stade olympique sont aussi à souligner.

Dans ce secteur, mentionnons la présence du noyau institutionnel formé par l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement classée monument historique (500-530 Est), la maison des Pères du Très-Saint-Sacrement et le monastère du même nom transformé en résidence pour personnes âgées et en bibliothèque municipale (465 Est). Ils forment un bel ensemble jouxtant la station de métro Mont-Royal accessible par la place Gérald Godin récemment aménagée. On trouve aussi dans ce secteur plusieurs édifices remarquables tels que l'immeuble d'appartements Carrière (115-119 Ouest), l'ancienne Banque canadienne nationale (1450 Est), l'édifice Mont-Royal (305 Est) d'inspiration art déco, le Mortimer Davis Building de la Young Men's Hebrew Association (265 Ouest).

25.E.9 Rue Rachel

Ce tronçon de la rue Rachel relie deux pôles importants de l'arrondissement : le site du patrimoine de l'Église Saint-Jean-Baptiste et le parc La Fontaine. Le site du patrimoine est le cœur institutionnel du village Saint-Jean-Baptiste. Il comprend l'église, l'ancienne Académie Marie-Rose (Collège Rachel) et l'ancien Hospice Auclair. À proximité du parc La Fontaine on trouve l'ancien hôtel de ville et le poste d'incendie numéro 16 (1041). La rue Rachel traverse sur son parcours deux artères majeures de l'arrondissement : les rues Saint-Denis et Saint-Hubert décrites ci-haut. Le cadre bâti du secteur est passablement hétérogène. Le gabarit des immeubles est variable, la fonction commerciale de la rue suscite de fréquentes modifications à l'architecture. La rue Rachel est très prisée par les habitants du quartier pour son caractère informel. Elle

offre aussi une magnifique percée visuelle sur le monument à Sir-George-Étienne-Cartier au pied de la montagne.

25.E.10 Avenue Duluth

L'avenue Duluth offre un paysage urbain relativement homogène. Sur un parcellaire hétérogène se sont installés plusieurs bâtiments typiques des rues de l'ancien village : un habitat à cheval entre la maison de faubourg (dont il ne reste que peu d'exemples) et l'habitation codifiée dans la foulée de l'adoption de la réglementation sur la construction adoptée dans les années 1880 (surtout le duplex en brique à deux étages). La commercialisation importante des rez-de-chaussée ajoute à cette hétérogénéité. Une atmosphère de village est toutefois encore perceptible sur l'avenue Duluth. Celle-ci est principalement due à l'étroitesse de la rue et au réaménagement des trottoirs pour ralentir la circulation. L'échelle et la diversité du bâti lui confèrent aussi un caractère informel rehaussé par la présence des communautés culturelles souvent perceptible sur les façades colorées et dans l'affichage des menus gastronomiques des restaurants qui ont fait la popularité de l'avenue Duluth.

25.E.11 Rue Sherbrooke

La partie de la rue Sherbrooke à l'ouest du parc La Fontaine a été tracée aux alentours de 1760. À la fin du XIX^e siècle, la haute bourgeoisie y élit domicile et en fait une rue de prestige très achalandée. On y retrouve une grande variété de types architecturaux tels que des résidences de la haute-bourgeoisie, immeubles à logement, maisons unifamiliales contiguës. Dans les années 1960-1970, le secteur fait l'objet d'une grande densification qui a permis l'implantation de grands projets de construction, principalement des immeubles à bureaux ou résidentiels en hauteur.

La rue Sherbrooke présente un cadre bâti très hétérogène en partie du à un parcellaire où les îlots nord-sud amènent des variations dans l'orientation des bâtiments par rapport à la rue. La rue Sherbrooke comprend aussi plusieurs immeubles de grand gabarit. Quelques résidences bourgeoises de la fin du XIX^e siècle s'y retrouvent telles que les maisons Notman, monument historique classé (51 Ouest) auquel est attaché l'hospice Saint-Margareth, Alphonse-Lapierre (825 Est), Joseph-Hercule-Dansereau (901 Est), Séraphin-Saint-Onge (543 Est), Isaïe-Préfontaine (839 Est), Cytrynbaum (75-81 Ouest), monument historique classé. On y trouve aussi des immeubles institutionnels de prestige tels que le Royal Victoria College sur le campus de l'Université McGill et l'ancienne École des Beaux-Arts à l'angle de la rue Saint-Urbain.

La petite portion de la rue Sherbrooke située entre les rues Papineau et Hogan demeure la plus cohérente avec ses immeubles d'appartements de trois à quatre étages. Son développement a été amorcé plus tardivement, en même temps que celui du village De Lorimier. Elle a été épargnée de la pression de la densification du centre-ville à l'ouest du parc La Fontaine.

25.E.12 Mont Sainte-Famille

Les principales composantes de ce secteur sont la rue et le parc Jeanne-Mance, l'Hôtel-Dieu et le quartier Milton Park. Ce secteur est entièrement compris dans le périmètre de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal.

Le territoire du parc Jeanne-Mance faisait autrefois partie des terrains de l'Hôtel-Dieu que le gouvernement achète aux Religieuses hospitalières de Saint-Joseph en 1870 pour y tenir l'Exposition provinciale d'Agriculture, événement très couru à l'époque. Aujourd'hui, le parc municipal sert d'écrin à l'avenue de l'Esplanade qui se développe entre les années 1900 et 1920. D'une homogénéité remarquable, on y retrouve majoritairement des plex et des maisons unifamiliales de deux, trois ou quatre étages. L'utilisation de la pierre comme matériau de revêtement pour ces architectures souvent raffinées est généralisée.

L'ensemble constitué du complexe de l'Hôtel-Dieu et de la rue Saint-Urbain entre la rue Duluth et l'avenue des Pins fait partie des terrains dits du « Mont Sainte-Famille ». Ces terrains ont été cédés, en 1730, aux Religieuses hospitalières de Saint-Joseph qui y déménagèrent en 1859 l'Hôtel-Dieu de Montréal alors situé dans le Vieux-Montréal. Parmi les édifices conçus par l'architecte Victor Bourgeau on peut toujours admirer la chapelle, l'hôpital et la maison-mère des Sœurs. Le complexe en forme de E est construit sur un plateau à distance de la rue Sherbrooke. Dès la fin du XIXe siècle, en raison du lotissement graduel des terres de l'Hôtel Dieu et du développement de la ville, le tissu urbain se densifie aux abords sud et est de l'hôpital. Le grand complexe intègre toujours les jardins et un grand verger protégé par un muret de pierre qui longe l'avenue du Parc vers le nord. Le contact avec les paysages naturels de la montagne est conservé au nord et à l'ouest. La portion est et sud-est du site (intersection Saint-Urbain et avenue des Pins est toutefois déstructurée par l'aménagement des stationnements près des édifices.

Le quartier Milton Park entre l'avenue des Pins et la rue Sherbrooke a connu de nombreuses phases d'édification toujours perceptibles aujourd'hui. Ce secteur est aujourd'hui majoritairement résidentiel. Le type architectural dominant est le bâtiment uni ou bi familial contigu en pierre grise ou en grès rouge au décor souvent élaboré construit entre 1875 et 1900 subdivisé ultérieurement en deux logements ou plus. L'effet d'ensemble de plusieurs séries de maisons de grand intérêt architectural rues Prince-Arthur, Hutchison, Jeanne-Mance, Sainte-Famille et sur l'avenue du Parc est une caractéristique importante de ce secteur.

Dans Milton Park, le campus de l'Université McGill possède un parc immobilier d'une très grande qualité architecturale. Règle générale, Milton Park a conservé une très forte homogénéité malgré le grand nombre d'immeubles d'habitation en hauteur construits de la fin des années 1960 au début des années 1970. L'exemple le plus marquant de rupture de la trame urbaine est sans doute le complexe immobilier La Cité à l'intersection des rues Prince-Arthur et Jeanne-Mance. Les grands travaux d'infrastructure dont fait partie l'échangeur des Pins réalisés dans les mêmes années ont lourdement affecté l'intégrité de la trame urbaine du secteur. En conséquence, le cadre bâti de l'avenue des Pins s'en trouve fortement déstructuré.

Le quartier est majoritairement résidentiel mais il importe de souligner le caractère institutionnel de prestige et les styles architecturaux variés de la rue Université. Par ailleurs, le secteur comprend des grandes artères commerciales telles que l'avenue du Parc et la rue Saint-Urbain qui ont leur lot de bâtiments commerciaux et institutionnels.

La présence de plusieurs immeubles remarquables est à souligner. On y trouve, avenue du Parc, l'église Notre-Dame-de-la-Salette, bel exemple d'architecture moderne sur l'avenue du Parc avec sa mosaïque colorée (3535), l'ancienne église First Presbyterian

(315) et, rue Jeanne-Mance, la St. John-Lutheran Church (3594) ainsi que, rue Saint-Urbain, la maison Samuel Burland, monument historique cité (3567), l'atelier de l'architecte Ernest Cormier (3450A) et le Montreal Maternity Hospital (3570-90).

25.E.13 Square Saint-Louis

Entre Milton Park (25.E.12) et le parc La Fontaine (25.E.14) et traversant la rue Saint-Denis (25.E.3), ce secteur comprend le square Saint-Louis et le cadre bâti présent sur ses rives ainsi que celui des rues avoisinantes.

Le développement du secteur est intimement lié à celui du terrain du réservoir de la Côte-à-Baron aujourd'hui le carré Saint-Louis. En 1842, la Ville de Montréal acquiert le terrain pour y construire ledit réservoir. Une entente est alors prise sur le développement du site et des terrains adjacents. En 1852, le réservoir est désaffecté et en 1876, on procède au réaménagement du site en espace public. Un développement de prestige y prend place. Avec l'aménagement du parc La Fontaine (1888) et de la rue Cherrier qui permet de relier le parc au square Saint-Louis c'est tout un réseau d'espaces verts et d'habitations de qualité qui est mis en place, au carrefour des rues de prestige que sont Saint-Denis, Saint-Hubert et Sherbrooke. La population bourgeoise canadienne-française prête à sortir des murs de la ville ancienne s'installe dans de grandes maisons en pierre – le plus souvent unifamiliales – et au décor éclectique dans le goût victorien.

Plusieurs personnalités qui ont marqué le milieu culturel montréalais y résident ou y ont résidé : les Albert Lozeau, Émile Nelligan, Gérald Godin, Gaston Miron et Gilles Carle, pour ne mentionner que ceux-ci. La reconnaissance du lieu comme foyer de la culture canadienne-française est bien marquée par la présence du monument au poète Octave Crémazie, œuvre du sculpteur Louis-Philippe Hébert érigé en 1906 face à la rue Saint-Denis. Au centre du carré Saint-Louis, on trouve la grande fontaine de fonte de fer commandée par catalogue à la Motts Iron Works de New York à la fin du XIX^e siècle (semblable à celle de l'ancien square Viger aujourd'hui disparue). L'aménagement d'origine du carré Saint-Louis en square anglais a perdu plusieurs de ses caractéristiques au fil du temps mais la végétation mature, la présence de la vespasienne transformée en marché aux fleurs, de la fontaine et du monument en font un espace emblématique de Montréal fréquenté en toutes saisons.

Le cadre bâti du square Saint-Louis et celui des rues résidentielles avoisinantes et, par extension, celui des rues Cherrier et Saint-André est probablement le plus cossu de l'arrondissement. Il est remarquable par la qualité esthétique de ses bâtiments, la qualité des matériaux et par sa grande homogénéité architecturale. Son tissu urbain au parcellaire diversifié accueille surtout des maisons unifamiliales et des plex le plus souvent à deux ou trois étages, avec des revêtements en pierre et des éléments ornementaux colorés en bois et/ou en métal, des toits plats ou avec des mansardes ou des fausses mansardes revêtues d'ardoise, des saillies et autres attributs modulant la composition volumétrique des façades implantées en recul de la rue avec de grands escaliers aux main-courantes ornementées en fer forgé et des espaces paysagés protégé par des clôtures basses. Le couvert végétal de ce secteur est important et ajoute à son caractère pittoresque. Quelques intrusions dans le paysage urbain viennent toutefois miner la cohérence du secteur : La construction d'édifices en hauteur tels que l'Institut d'Hôtellerie, des immeubles à logement et la création d'un viaduc en tranchée à

l'intersection des Berri et Sherbrooke ont complètement déstructuré une partie de ce secteur.

Outre les bâtiments institutionnels des secteurs 25.E. 3 et 25.E.4, mentionnons, rue Cherrier, l'ancienne palestre nationale (840) et l'École Cherrier (811). L'église Saint-Louis-de-France, rue Berri (3747) est, quant à elle, une digne représentante de l'architecture religieuse du secteur.

25.E.14 Parc La Fontaine

Ce secteur comprend le parc La Fontaine et le cadre bâti présent sur ses rives. Occupé par l'ancienne ferme Logan et soustrait au développement immobilier depuis la première moitié du XIX^e siècle, le terrain est acheté par le gouvernement fédéral en 1845 pour en faire un champ de pratique militaire. À partir de 1874, il est loué à la Ville de Montréal qui l'utilisera pour des fonctions variées pendant 21 ans. Il est finalement cédé à la Ville en 1888 à la condition qu'elle le transforme en parc. Le parc La Fontaine reçoit son appellation en 1901. L'aménagement pittoresque du site avec ses étangs, ses bâtiments d'inspiration art déco et son patrimoine commémoratif et d'art public ancien et contemporain (œuvres des sculpteurs Louis-Philippe-Hébert, Henri Hébert, Alfred Laliberté, Michel Goulet, Olivier Debré et, juste en face, dans le parc Marcellin-Graveline, Daniel Buren) rehaussent le prestige de ce lieu unique à Montréal.

Au pourtour du parc, l'avenue du parc La Fontaine présente un ensemble homogène de demeures bourgeoises d'inspiration victorienne construites dans la dernière décennie du XIX^e siècle. Le bâti de la rue Papineau, ponctué d'édifices à logements en hauteur, est plus hétérogène.

25.E.15 Parc Baldwin

Le secteur comprend l'ancien champ de course devenu le parc Baldwin ainsi que ses abords. Il a été développé après la Première Guerre mondiale. D'une homogénéité relative, on y trouve surtout de petits immeubles d'appartements en brique de 3 ou 4 étages érigés dans les années 1930-1940.

b. Les secteurs de valeur patrimoniale intéressante

25.I.1 Saint-Jean-Baptiste

Ce secteur regroupe les anciennes municipalités Saint-Jean-Baptiste et Côteau-Saint-Louis. Au début du XIX^e siècle, ce territoire appartient à quelques grands propriétaires terriens. Leurs terres agricoles se terminent au nord avec l'avenue Mont-Royal, l'ancien chemin des Tanneries. L'essor industriel du secteur, principalement voué à l'exploitation des carrières et des tanneries stimule la construction de maisons destinées aux ouvriers et aux résidants. Les lots se construisent individuellement jusqu'à ce que le développement spéculatif du territoire prenne son essor à la fin du XIX^e siècle. Les bases d'une réglementation municipale touchant l'organisation des îlots, les marges de recul et le choix des matériaux de revêtement des immeubles prennent place au même moment. Le logement de type plex, avec toutes ses variantes, s'impose comme type architectural dominant. Au premier quart du XX^e siècle, pratiquement tout le territoire est construit. Le triplex-type montréalais y est bien installé.

La longue période de développement de ce secteur se traduit dans sa trame urbaine et dans son architecture témoignant de la complexité de l'évolution de l'habitat urbain de l'arrondissement au XIX^e siècle. Le XX^e siècle voit la consolidation du territoire, la revitalisation des artères commerciales et la restauration des bâtiments.

Peu de témoins de l'époque de formation des villages ont survécu. On ne peut pointer que quelques maisons unifamiliales de faubourg implantées directement en bordure des trottoirs des rues de Bullion, Saint-Dominique et sur l'avenue Coloniale. Celles-ci ont conservé leurs caractéristiques dominantes, mais ont été substantiellement modifiées.

À l'ouest du boulevard Saint-Laurent, le boom de la construction résidentielle de la fin du XIX^e siècle accélère le développement des terrains. Le parcellaire est planifié, mais la présence du noyau institutionnel et industriel à proximité de l'avenue Duluth amène une apparence d'hétérogénéité. Le triplex est le type architectural dominant. Le plus souvent, il est implanté sans marge de recul avant.

À l'est du boulevard Saint-Laurent, il est intéressant de mentionner que le quadrilatère formé approximativement par les rues Saint-Dominique et Sherbrooke et les avenues de l'Hôtel de Ville et du Mont-Royal est le premier véritable projet de lotissement et l'un des plus anciens de l'arrondissement. Il est destiné à la population ouvrière de la Côte-à-Baron. S'y sont installés les travailleurs coupeurs de pierre, charpentiers, cordonniers, maçons, et autres etc. Cette zone a toutefois subi, au fil du temps, de nombreuses transformations. Le parcellaire hétérogène est dû à la modification des lots lors de leur vente. On y trouve des exemples de la plupart des types architecturaux qui ont marqué les différentes phases de développement de l'arrondissement. Règle générale, l'implantation se fait sans marge de recul avant. Les caractéristiques architecturales et urbaines de la partie sud de la zone rappellent celles du voisinage du carré Saint-Louis.

Par ailleurs, la cession des terrains pour la construction de l'église Saint-Jean-Baptiste a suscité le développement d'un large secteur de part et d'autre de la rue Saint-Denis formé, grosso modo, du périmètre délimité par les avenues de l'Hôtel-de-Ville, des Pins, du Mont-Royal et la rue Berri. C'est aussi, avec la zone précédente, l'un des plus anciens lotissements de l'arrondissement. On y trouve un type d'habitat à cheval entre la maison de faubourg et l'habitation codifiée en vertu de la réglementation municipale des années 1880. Le type architectural dominant de cette zone est le duplex de deux étages en brique ou en pierre implanté avec ou sans marge de recul (on note la présence de triplex sur certaines rues). Cette zone possède une relative homogénéité. La présence des communautés culturelles est perceptible par les façades colorées des bâtiments. La commercialisation importante des rez-de-chaussée sur certaines rues est-ouest, telles que les rues Duluth et Rachel, a entraîné des modifications successives importantes au bâti.

Au nord du parc La Fontaine, la zone comprise entre les rues Marquette, Saint-André et Rachel et l'avenue du Mont-Royal est l'un des plus grands lotissements homogènes de l'arrondissement. Il marque le début des lotissements normalisés de la fin du XIX^e siècle. Construit entre 1880 et 1900, l'une des périodes les plus prolifiques pour l'industrie de la construction montréalaise, son parcellaire, son architecture et son paysage urbain sont encore aujourd'hui très uniformes. Le type architectural dominant est le duplex de deux étages avec ou sans marge de recul avant. Les bâtiments les plus récents sont des triplex implantés avec une marge de recul avant.

25.1.2 Mile End

L'ancienne municipalité Saint-Louis-du-Mile-End a été incorporée en 1895. Elle est annexée à Montréal en 1909. Règle générale, la dimension des lots et le choix des types architecturaux y sont standardisés.

À l'ouest du boulevard Saint-Laurent, la rue Hutchison, lotie en 1858, constitue une unité de paysage distincte et hautement homogène. Le type architectural dominant est le triplex en brique contigu implanté avec une marge de recul avant, d'une composition raffinée, avec un décor assez élaboré. Entre l'avenue du Mont-Royal et le boulevard Saint-Joseph, les anciens terrains de l'Exposition lotis au début du XX^e siècle arborent aujourd'hui un cadre bâti très homogène. Le type architectural dominant est le triplex de trois étages implanté avec une marge de recul qui permet la présence d'un escalier extérieur. La forme classique du triplex montréalais se fixe à cette époque avec ses multiples variantes : escaliers et saillies en façades, décor plus ou moins élaboré, revêtements de pierre et/ou de brique. On retrouve aussi, toujours à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, entre les rues Jeanne-Mance et Clark et entre les rues Fairmount et Van Horne, une grande partie de l'ancien village. Depuis son développement au début du XX^e siècle, ce secteur a subi peu de modifications. Sa grande homogénéité est due au développement standardisé des parcelles et au choix des types architecturaux et de l'ornementation. On y retrouve principalement des duplex en brique implantés avec une marge de recul avant. La présence d'édifices institutionnels tels que l'École Édouard VII, sur l'avenue de l'Esplanade et l'Église St. Michael's and St. Anthony's, rue Saint-Urbain est particulièrement digne de mention.

À l'est du boulevard Saint-Laurent, aux environs du noyau institutionnel de Saint-Louis du Mile End, on retrouve un cadre bâti très hétérogène. Bien qu'on y retrouve des plex construits en série sur certaines rues, les types architecturaux et les modes d'implantation sont extrêmement variés. Ils témoignent des grandes phases de développement du secteur qui s'échelonnent sur plusieurs époques. Ce sont surtout les duplex et triplex à toit plat ou avec fausse mansarde en brique ou en pierre d'une composition plus ou moins élaborée qui côtoient les immeubles d'appartements construits dans les années 1960-1970. Les immeubles, souvent construits en série, forment sur les rues des unités de paysage assez homogène malgré la variété typologique de l'ensemble.

La zone bordée approximativement par les rues Pontiac, Resther, Rivard, Gilford et Mont-Royal est remarquable par son tissu urbain portant les traces du passage du faubourg à celui des grands développements spéculatifs du Plateau. Il est homogène et a pour type architectural dominant le duplex de deux étages implanté avec ou sans marge de recul avant.

La zone située grosso modo entre les rues Henri-Julien, Rivard, Saint-Grégoire et l'avenue du Mont-Royal est particulièrement digne de mention. Elle enferme le tracé de l'ancien chemin des Carrières, un parcours sinueux qui permet de rejoindre le chemin de la Côte-de-la-Visitation, à partir de l'avenue du Mont-Royal et qui débute à l'intersection de la rue Henri-Julien et de l'avenue du Mont-Royal sur l'emplacement de l'ancienne tannerie des Bélair. Ce chemin contraste avec la grille de rues orthogonale qui se développent à proximité au cours des années 1840-1850 pour accueillir la population ouvrière grandissante. D'une grande hétérogénéité, le secteur conserve une structure urbaine atypique dans le contexte du Plateau. Le cadre bâti y est particulièrement

intéressant et rappelle, par endroits, l'ancienne atmosphère de faubourg avec plusieurs édifices au plan triangulaire tel que celui à l'angle des rues Gilford et Henri-Julien, les anciens commerces et les maisons de faubourg. Jouxant ce secteur, le cadre bâti bordé par les rues Berri, Rivard, Saint-Grégoire et le boulevard Saint-Joseph est le cœur de l'ancien village qui accueille les travailleurs des carrières, celles-ci par ailleurs situées à l'emplacement actuel du parc Laurier. Malgré sa grande hétérogénéité, on y remarque toujours quelques maisons de faubourg datant du milieu du XIX^e siècle (le 484, rue Lagarde et le 5280, rue Berri) et des types architecturaux diversifiés allant des maisons unifamiliales aux duplex, triplex et immeubles d'appartements avec une marge de recul avant variable. La très belle série de maisons en rangées en pierre avec fausses mansardes d'ardoise avec lucarnes, galeries et décor élaboré des 4668-4698, rue de Grand-Pré, érigées en 1895 est particulièrement digne d'intérêt. Mentionnons finalement la présence, à l'extrémité nord du secteur, du monastère des Carmélites.

La zone située approximativement entre les rues Jeanne-Mance, Fairmount, Clark et l'avenue Van Horne, est une grande partie du territoire de l'ancienne municipalité de Saint-Louis-du-Mile End. Depuis son développement au début du XX^e siècle ce secteur a subi peu de modifications. La grande homogénéité du secteur est due au développement standardisé du cadre bâti, tant dans la dimension des parcelles que dans le choix des types architecturaux et de leur ornementation. Le type architectural dominant est le duplex en brique de trois étages implanté avec une marge de recul. Mentionnons la présence, dans ce secteur, de l'école Édouard VII, avenue de l'Esplanade, de l'église St. Michael's and St. Anthony's rue Saint-Urbain et de l'ancienne synagogue aujourd'hui occupée par l'Evangelical Pentecostal Church, toujours sur la rue Saint-Urbain.

25.1.3 De Lorimier

L'ancien village De Lorimier a connu un développement plus tardif que le reste du territoire de l'arrondissement. Il prend son essor avec le boom de la construction montréalaise de 1907 à 1914, ralentit durant la guerre et se consolide par la suite, subissant assez peu de transformations. Le développement rapide du secteur entraîne la formation d'un paysage bâti très homogène qui représente l'état achevé de l'environnement d'implantation du logement de type plex, la représentation la plus typique de ce type de logement à Montréal. La forme urbaine du secteur intègre aussi, après la guerre, une mixité fonctionnelle. De nouveaux types résidentiels tels que les immeubles d'appartements, souvent en rupture avec le cadre bâti, font irruption dans le paysage urbain.

La majeure partie du territoire est résidentielle, mais intègre aussi des fonctions commerciales surtout sur la rue Papineau et l'avenue du Mont-Royal. Le boulevard Saint-Joseph regroupe aussi plusieurs bâtiments institutionnels.

Les unités de paysage homogènes de l'ancien village De Lorimier sont très nombreuses. Leur taille et leur répartition varient. Quelques secteurs présentant un intérêt particulier retiennent l'attention.

L'ancien cœur du village De Lorimier aux environs des rues Rachel et Marie-Anne possède une structure qui lui est propre. Elle est relativement homogène. Le type architectural dominant est le plex de trois, quatre, cinq ou six logements avec revêtement de brique et marges de recul avant.

L'unité de paysage du vaste ensemble résidentiel homogène des rues Cartier et Marie-Anne et de l'avenue du Mont-Royal est particulièrement digne d'intérêt. Il possède une structure particulière avec ses îlots à quatre faces bâties souvent sans ruelles. Le type architectural dominant est le duplex en brique ou en pierre qui exhibe souvent de grandes galeries en façade principale. Il est implanté avec une faible marge de recul avant. On y retrouve sur la rue Marie-Anne de très belles suites de maisons unifamiliales en pierre, au décor élaboré et coloré.

Le parc Laurier et ses environs est aussi particulièrement digne de mention. Le parc est situé à l'emplacement d'anciennes carrières. Lorsque celles-ci sont abandonnées, le parc et ses environs font longtemps l'objet d'un projet de lotissement. La Ville achète progressivement le terrain et en fait un site d'enfouissement des déchets avant de l'aménager en parc à la fin des années 1920 et d'y construire le Centre Wilfrid-Laurier, bel exemple d'immeuble municipal réalisé pendant la crise économique. Le cadre bâti du secteur est relativement homogène. Les types architecturaux varient d'une rue à l'autre, mais on y retrouve surtout des duplex de deux étages datant d'avant la première décennie du XX^e siècle, des multiplex érigés après cette période et de petits immeubles d'appartements. Mentionnons aussi la présence de l'église Immaculée Conception (rue Rachel Est), de l'église catholique lithuanienne (3420, rue Parthenais), de l'église Saint-Louis-de-Gonzague et de l'école du même nom (2230, Terrasse Mercure) ainsi que l'Institut Bruchési (rue Rachel Est), un des rares témoins de la modernité architecturale du Plateau.

c. Les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle

Tous les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle, qu'ils fassent ou non partie d'un secteur de valeur patrimoniale défini dans le présent document, sont inclus dans la liste qui suit :

Les édifices de culte

First Presbyterian Church of Montréal	3666, rue Jeanne-Mance
Église Saint-Jean-Baptiste	309, rue Rachel Est
Église Saint-Enfant-Jésus-du Mile End	5037-5039, rue Saint-Dominique
Église Saint-Stanislas-de-Kostka	1350, boulevard Saint-Joseph Est
Église Saint-Pierre-Claver	2000, boulevard Saint-Joseph Est
St. Michael the Archangel Parish Hall	5580, rue Saint-Urbain
Église et monastère du Très-Saint-Sacrement	514-530 avenue Mont-Royal
Presbyterian College	3495, rue University
Sanctuaire Notre-Dame-de-la-Salette	3535, avenue du Parc

Les couvents

Le Carmel	301-351, avenue du Carmel
Hospice Auclair	4220, avenue Henri-Julien
Pensionnat Saint-Basile	465, avenue du Mont-Royal Est
Maison des Pères du Très-Saint-Sacrement	500-530, avenue du Mont-Royal Est
Académie Marie-Rose	310, rue Rachel Est
Institution des Sourdes-Muettes	3725, rue Saint-Denis

Providence du Saint-Enfant-Jésus	5001, rue Saint-Dominique
Hôtel-Dieu de Montréal	3840, rue Saint-Urbain
Montreal Diocesan Theological College	3473, rue University

Les édifices scolaires

École Cherrier	811, rue Cherrier
École de Lorimier	2015, rue Gilford
Commercial & Technical High School	125, rue Sherbrooke Ouest
Royal Victoria College - McGill	555, rue Sherbrooke Ouest
École de l' Enfant-Jésus	102, boulevard Saint-Joseph Est
Académie du Boulevard	155, boulevard Saint-Joseph Est
École des Beaux-Arts (et atelier Ernest Cormier)	3450, rue Saint-Urbain
Montreal High School	3449, rue University
École de l'automobile	3744, rue Saint-Denis
École Édouard VII	6080, Avenue de L'Esplanade

Les édifices publics

Pavillon Calixa-Lavallée	3815, avenue Calixa-Lavallée
Hôtel de Ville de Saint-Louis du Mile End	5, avenue Laurier Ouest
Poste d'incendie De Lorimier	2151, avenue du Mont-Royal Est
Poste d'incendie No 16	1041, rue Rachel Est
Cour Juvénile	5030, rue Saint-Denis
Ancienne Palestre nationale	840, rue Cherrier
Montreal Maternity Hospital	3570-3590, rue Saint-Urbain
Bibliothèque du Mile-End	5434, avenue du Parc
Chalet du parc Laurier	115-1127, avenue Laurier Est
Institut Bruchési	2225, rue Rachel Est
Centre des femmes (Maison Victor Morin)	3585 rue Saint-Urbain
Bain Saint-Michel	5300, rue Saint-Dominique
Bain Lévesque	955, rue Marie-Anne Est
Bain Schubert	3950, boulevard Saint-Laurent

Les édifices commerciaux

Banque Royale, succ.: Laurier et Parc	351, avenue Laurier Ouest
Banque d'Épargne, succ.: Parc, sud de Bernard	5677, avenue du Parc
Banque d'Épargne, succ. Saint-Denis et Rachel	4190, rue Saint-Denis
Banque de Montréal	4521, boulevard Saint-Laurent
Merchant's Bank of Canada	5060, boulevard Saint-Laurent
Édifce Morin	3414, rue De Bleury
L'édifice Lalonde	4800, avenue du Parc
Le Regent Theatre	5117, avenue du Parc
Le Rialto Hall	5711, avenue du Parc
Scotland Dress	4329 boulevard Saint-Laurent
Théâtre des Variétés	4530, avenue Papineau

Les habitations

Appartements Fairmount Court	5300-5308, avenue du Parc
Appartements King George	5352, avenue du Parc
Appartements Belnord	5944-5956, avenue du Parc
Appartements Laurette	3903, rue Saint-Denis
Appartements Bancroft	3960, rue Saint-Hubert
Appartements Prince Arthur	3591-3597, rue Saint-Urbain
Maison Emma Tassé	3488, rue Durocher
Maison Frank Fairleigh Parkins	3492, rue Durocher
Maison Raoul A. Girard	4351, avenue de l'Esplanade
Maison Pierre Desforges	3470, avenue Laval
Maison Marances de Rosay	3500-3504, avenue Laval
Maison Henriette Moreau	4100, avenue De Lorimier
Maison Francis Hugh McKenna	385, rue Milton
Maison Arthur Kivell Fisk	659, rue Milton
Maison James Harper	481, rue Prince-Arthur Ouest
Maison William Collis Meredith (Notman)	51, rue Sherbrooke Ouest
Maison Arsène Brosseau	525, rue Sherbrooke Est
Maisons Séraphin Saint-Onge et André-Brisset	543, rue Sherbrooke Est
Maison John Gordon Mackenzie	75-81, rue Sherbrooke Ouest
Maison Alphonse Lapierre	825, rue Sherbrooke Est
Maison Isaïe Préfontaine	839, rue Sherbrooke Est
Maison Louis Deguise	853, rue Sherbrooke Est
Maison Joseph-Hercule Dansereau	901, rue Sherbrooke Est
Maison Jean Leclair	3435, rue Sainte-Famille
Maison John Millen	3425, rue Saint-Hubert
Maison Céline Beauchamp	3827, rue Saint-Hubert
Maison Jean-Baptiste Soucy	774-776, boulevard Saint-Joseph Est
Maison George Bull Burland	3619, rue University
Maison Cornelius Camillus Snowdon	3661, rue University
Maison Emmanuel-Saint-Louis	4105-27, rue Saint-Denis
Maison Samuel-Burland	3567, rue Saint-Urbain
Maison L'Archevêque	1647, rue de la Visitation

Les édifices militaires

Association de l'Arsenal du 65e Régiment 3721, avenue Henri-Julien
CMR

d. Les immeubles de valeur patrimoniale intéressante

Seuls les immeubles de valeur patrimoniale intéressante, qui sont situés à l'extérieur des secteurs de valeur patrimoniale définis dans le présent document, sont inclus dans la liste qui suit :

Les édifices publics

Centre du Plateau

2275, boulevard Saint-Joseph
est

Les édifices industriels

Édifice industriel
Fry Cadbury

2025, rue Masson
5423, avenue De Lorimier

3.2.3 Le patrimoine archéologique

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal inclut l'extrémité sud-est de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal, la rue Sherbrooke du côté sud, tandis que ses limites est et nord sont bordées par la voie ferrée. Au début du XIX^e siècle, l'utilisation du plateau est plutôt sporadique, à l'exception de quelques fermes, car l'extension des faubourgs s'arrête au pied de la terrasse dite de la côte à Baron. Les premières occupations sont celles des riches bourgeois qui se font construire des villas le long de la crête de la rue Sherbrooke. Des communautés religieuses érigent différents bâtiments en bordure de la rue Sherbrooke. L'urbanisation s'amorce vers le milieu du XIX^e siècle, à la faveur de l'avènement du tramway sur le boulevard Saint-Laurent et de l'ouverture de nouvelles rues. Ce développement fait en sorte que différents noyaux villageois se forment avant d'être intégrés au territoire de Montréal : la côte Saint-Louis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Louis du Mile-End, De Lorimier.

Côte à Baron

Au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, certaines terres agricoles se déploient jusqu'à la hauteur de l'actuelle avenue du Mont-Royal, ce fief appartient à Pierre Foretier. Au début des années 1760, Pierre Foretier tente de développer la terrasse de la rue Sherbrooke en lotissant ses terres à des fins domiciliaires, l'entreprise est un échec. Les emplacements situés en bordure de la terrasse de la rue Sherbrooke sont toutefois convoités par la bourgeoisie. Des petits lots sont remembrés pour former des blocs utilisés pour la construction de villas et l'aménagement de jardins et de vergers. Le litige testamentaire qui oppose les héritiers de Pierre Foretier, a comme conséquence de freiner le développement du secteur jusqu'en 1842, date à laquelle le conflit est résolu. En 1843 Marie-Amable Foretier et son époux Denis-Benjamin Viger donnent un lot, situé à l'angle nord-ouest des rues Saint-Denis et Sherbrooke, à Ignace Bourget, évêque de Montréal. Les donateurs gardent toutefois le droit d'aller chercher de l'eau à la source qui se trouve sur le terrain. L'évêché y construit un ensemble de bâtiments et de dépendances, la place Lartigue, qui sont mis en location. Les Sœurs du Bon-Pasteur utilisent ensuite le terrain adjacent du côté ouest pour construire une école entre 1864 et 1872. Il s'agit de l'Académie Saint-Louis de Gonzague (site archéologique, BjFj-115).

Réservoir Saint-Louis

Le démembrement du patrimoine Foretier a également comme conséquence de multiplier les propriétaires fonciers. L'un d'eux, Alexandre-Maurice Delisle, est approché par la Commission de l'Aqueduc, qui constate un manque d'eau chronique à Montréal. Delisle cède donc une terre de trois acres à la Ville qui désire construire un nouveau réservoir au sommet de la côte à Baron. Le réservoir Saint-Louis est officiellement ouvert en 1851, il est à sec en 1852 pour cause de nettoyage, lorsque éclate l'incendie

de 1852. La construction du canal de l'Aqueduc et du réservoir McTavish en 1869, entraînent la désaffectation du réservoir Saint-Louis en 1873. Il est utilisé comme patinoire à partir de 1877 puis le terrain est nivelé en 1879. Il devient un espace public en 1880, le square Saint-Louis. L'assèchement final du bassin n'a eu lieu qu'en 1969.

Tannerie des Bélair

C'est près du carrefour des actuelles rues Henri-Julien et Mont-Royal que les Bélair installent une tannerie artisanale vers 1840. L'emplacement choisi se trouve à proximité d'un petit ruisseau qui fournit l'eau nécessaire au tannage. De cet endroit, s'amorce le chemin des Carrières, anciennement Côte de la Visitation, qui mène aux carrières situées plus au nord dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie. Des vestiges de ces activités spécialisées peuvent être toujours en place, en quelques endroits libres de construction moderne.

Fours à chaux Limoges

Les carrières de calcaire de Saint-Michel sont exploitées dès le XVIII^e siècle, afin de fournir de la pierre de construction et la chaux pour la fabrication du mortier. Pehr Kalm, lors de son voyage en 1749, décrit d'ailleurs la présence de deux fours à chaux, le long de la Montée Saint-Michel. Les fours sont érigés en pierre durcie au feu et l'intérieur est fait de granit, leur hauteur peut atteindre près de six mètres. La carrière et les fours à chaux Limoges sont en opération depuis 1879 et la qualité de la chaux Limoges est renommée auprès des maçons de Montréal. Les fours à chaux sont déménagés à Montréal, vers 1883, près de l'angle nord-est des rues Papineau et Sherbrooke. Cet emplacement peut receler des vestiges.

a. Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel

25.AP.1 et 25.A.1 – Le mont Royal et ses abords

Le mont Royal est formé de trois sommets, le mont Royal, le mont Summit à Westmount et le mont Murray à Outremont. Son versant est intégré à l'arrondissement Plateau Mont-Royal où on retrouve le parc Jeanne-Mance, l'hôpital Hôtel-Dieu et la propriété des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu.

Occupation amérindienne

Le Québec méridional est occupé par les populations humaines depuis plus de 8 000 ans. À la suite de l'épisode marin de la mer de Champlain, de 12 000 à 10 000 ans avant aujourd'hui, qui a inondé la plaine de Montréal durant la dernière déglaciation, des épisodes d'eaux douces formant le lac Lampsilis se sont succédées par saccades d'exondations. Vers 8 000 ans avant aujourd'hui, le sommet du mont Royal émerge depuis déjà plus d'un millénaire et le niveau du lac Lampsilis se situe à une altitude entre 30 et 40 mètres, formant la terrasse dite « de Montréal ». Elle correspond aujourd'hui à la terrasse qui longe la rue Sherbrooke à l'est du centre-ville. L'île est alors beaucoup plus petite, si les populations paléindiennes ou archaïques anciennes l'ont occupée, elles ont été contraintes à des espaces rapprochés des sommets du mont Royal. Dans les millénaires suivants, le lac Lampsilis laisse graduellement la place au système fluvial actuel, en passant par une longue étape de rivière à marées. L'environnement général de la plaine montréalaise est celui d'un vaste réseau de canaux et de marécages. Si ces environnements avaient un attrait pour les populations amérindiennes dont les traces ont été retrouvées dans la vallée du Saint-Laurent, l'île de Montréal et sa montagne ont certainement été un lieu privilégié.

Les données les plus anciennes retrouvées à ce jour sur l'île de Montréal datent de la fin de l'épisode Archaïque, entre 5 000 et 4 000 ans avant aujourd'hui. À partir de cette date, des indices d'une occupation amérindienne continue jusqu'à l'arrivée des Européens, ont été recensés. Parmi les nombreux sites archéologiques qui témoignent de ce passé préhistorique, plusieurs sont en relation directe avec le mont Royal et un regroupement particulier a été identifié : le terrain funéraire de Westmount. Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle et au tournant du XX^e siècle, de nombreuses sépultures humaines préhistoriques sont découvertes dans un secteur assez vaste de Westmount (Tremblay, 2004).

Terrain funéraire

Le terrain funéraire de Westmount n'est pas le seul endroit du mont Royal qui a servi de lieu d'inhumation préhistorique. En effet, des sépultures amérindiennes ont été signalées à au moins quatre autres endroits. Le plus connu de ceux-ci est certainement le site Dawson (BjFj-1), situé devant l'actuelle Université McGill. Ce site est le seul site villageois des Iroquoiens du Saint-Laurent retrouvé à ce jour sur l'île de Montréal. Il a été mis au jour en 1860 et a été porté à l'attention du recteur de l'Université McGill, J. William Dawson, qui a enregistré les données. Les témoins recueillis datent de un à deux siècles avant la fondation de Montréal en 1642.

Aux alentours de 1850, peu après l'ouverture du cimetière Mont-Royal, plusieurs squelettes sont mis au jour sur le lot Lyman. Au début du XX^e siècle, à seulement 500 mètres au nord du terrain funéraire de Westmount, des sépultures sont découvertes dans une petite grotte située dans la falaise à l'ouest du réservoir du chemin de la Côte des-Neiges. Durant les années 1920, du côté d'Outremont, des sépultures amérindiennes sont trouvées à l'intersection de l'avenue Van Horne et de la rue Pratt. La découverte de quelques vingt autres sépultures amérindiennes est signalée le long du chemin de la côte Sainte-Catherine, entre l'avenue Mont-Royal et la rue Pratt. La vocation funéraire de la montagne, bien évidente aujourd'hui, a une histoire qui débute bien avant l'arrivée des Européens. La colline du mont Royal et ses nombreux versants servent de lieu sacré pour les populations préhistoriques qui ont fréquenté et habité l'île de Montréal.

Carrière préhistorique

Un autre aspect archéologique important du mont Royal est déterminé par son origine géologique. Comme toutes les collines montréalaises, le mont Royal est un massif intrusif qui a remonté au cours du Crétacé dans la roche-mère plus ancienne. C'est ce que les géologues appellent un pluton, c'est-à-dire que la cristallisation a été souterraine et qu'il n'y a pas eu d'éruption volcanique. Toutefois, le magma intrusif chaud a quand même altéré la roche calcaire environnante en la métamorphisant. Celle-ci s'est donc transformée en cornéenne. Contrairement aux calcaires environnants dont elle est issue, la cornéenne du mont Royal, disposée en couronne autour de la montagne, possède des qualités physiques qui la rend intéressante pour la taille de la pierre. Les pierres dures à cassure conchoïdale sont recherchées durant la préhistoire pour la fabrication des outils en pierre. Une carrière préhistorique a été découverte et expertisée en 1997 par la Ville de Montréal (site archéologique BjFj-97). On y a retrouvé des traces d'extraction et de transformation de la cornéenne, et des traces d'établissement. Le site reste difficile à dater avec précision car un site d'extraction comme celui du mont Royal a pu être en usage sur de très longues périodes, voire pendant toute la période préhistorique de Montréal.

Site Dawson

Il est encore aujourd'hui difficile de dire avec certitude si le site Dawson correspond au village d'Hochelaga visité par Jacques Cartier en 1535. Néanmoins, la recherche archéologique nous apprend qu'il est de cette époque, soit probablement entre 1500 et 1550. La position exacte du village d'Hochelaga a longtemps fait l'objet de débats, les uns le situant du côté du Saint-Laurent, comme le site Dawson, les autres le situant du côté d'Outremont, et même plus récemment, sur la montagne. Indépendamment de ces hypothèses, les descriptions de Jacques Cartier lors de son second voyage en 1535, relatent une population d'environ 2 000 âmes dans un grand village palissadé et entouré de vastes champs de maïs, situé tout près de la montagne. Un village d'horticulteurs iroquoiens a pu avoir une durée de vie de 10 à 20 ans. À terme, l'épuisement des sols et des ressources environnantes, l'invasion de la vermine et l'insalubrité grandissante des lieux, la détérioration des habitations et des palissades forcent un déménagement du village. Dans l'histoire d'une même communauté, sur plusieurs générations, il faut donc considérer l'existence de nombreux sites villageois. Dans cette optique, il n'est pas inconcevable qu'un ou deux autres sites villageois soient situés à proximité de la montagne (Tremblay, 2004).

25.AP.2 – Site du patrimoine de l'Église Saint-Jean-Baptiste

Le village de Saint-Jean-Baptiste est créé en 1861, en empiétant sur le territoire du village de la côte Saint-Louis. L'emplacement correspond à celui de la ferme Comte vendue à des notables en 1864, qui le cèdent pour la construction de l'église Saint-Jean Baptiste. Le site du patrimoine est d'ailleurs associé au noyau villageois originel. La construction de l'église débute en 1874 et motive la création d'un lieu institutionnel comprenant plusieurs académies et un hospice. Des incendies font en sorte que l'église a été reconstruite à au moins deux reprises, l'église actuelle date de 1911. Le monastère du Très-Saint-Sacrement situé du côté de l'avenue du Mont-Royal a été construit entre 1892 et 1895. L'emplacement de l'église Saint-Jean-Baptiste peut avoir conservé les vestiges des différentes églises reconstruites à cet endroit, et des dépendances attenantes au bâti institutionnel.

25.AP.3 et 25.AP.4 – Terrasse dite « de Montréal » et ferme Logan

La séquence d'utilisation de l'île de Montréal s'amorce avec les groupes amérindiens de la préhistoire. Les données archéologiques connues à ce jour démontrent que des groupes de la période Archaïque utilisent le territoire à partir d'environ 4 000 ans avant aujourd'hui, dans le cadre d'activités de subsistance de type nomade, ce sont des pêcheurs-chasseurs-cueilleurs. Certains emplacements sont privilégiés, à l'exemple des terrasses sablonneuses, des anses et des pointes, particulièrement près de rapides, car une importante concentration de ressources ichtyologique s'y retrouve à certains moments de l'année. Des zones marécageuses sont aussi appréciées au moment des migrations puisque certaines espèces aviennes s'y regroupent en grand nombre.

Ces groupes sont remplacés par des groupes semi-sédentaires qui utilisent la poterie, en plus des outils lithiques, il s'agit des groupes de la période Sylvicole. Vers l'an 1 000 avant Jésus-Christ, le développement de l'horticulture facilite grandement la concentration de population et l'acquisition d'un mode de vie semi-sédentaire. Ces groupes semi-sédentaires, nommés Iroquoiens du Saint-Laurent, exploitent les ressources locales de l'île de Montréal. Leurs lieux de regroupement ne sont pas toujours situés à proximité de la berge des cours d'eau, comme le sont les campements satellites visant l'exploitation des ressources halieutiques. Un exemple concret de cette localisation correspond à la découverte du site archéologique préhistorique Dawson,

situé au centre-ville de Montréal, sur la terrasse dite « de Montréal ». Cette terrasse sablonneuse bénéficie d'un bon drainage, elle correspond à une ligne de crête d'une élévation d'environ 50 mètres, qui suit en partie l'axe de la rue Sherbrooke. Ces particularités sont présentes en quelques endroits de l'arrondissement, à l'exemple des parcs Lafontaine et Baldwin qui longent la terrasse.

Ferme Logan

Vers le tournant du XIX^e siècle, les grandes terres sont morcelés en huit concessions, dont l'une est achetée par Logan pour y construire une ferme. Sur ce terrain où coulent deux ruisseaux, Logan aménage une ferme au nord de l'actuelle rue Sherbrooke. La ferme Logan est achetée par le gouvernement fédéral en 1845, afin de convertir la propriété en champ d'opération pour les manœuvres militaires. L'endroit devient un havre d'accueil lors de l'incendie de 1852, qui détruit une bonne part du faubourg Saint-Laurent. En 1874, la Ville de Montréal loue du gouvernement fédéral, la ferme Logan qui atteint cent seize acres. La Ville, par l'entremise du département de la Voirie, y aménage une sablière. Une partie du terrain est ensuite cédée au gouvernement fédéral pour construire l'école Jacques-Cartier achevée en 1879 et remplacée au XX^e siècle, par l'école Le Plateau. Deux étangs sont aménagés, en utilisant le lit du ruisseau ouest, le parc est renommé Lafontaine en 1901.

25.AP.4 – Terrasse dite « de Montréal »

Voir texte 25.AP.3

25.AP.5 – Village de la côte Saint-Louis ou coteau Saint-Louis

Vers le milieu du XIX^e siècle, l'économie de la portion nord-ouest du Plateau est principalement basée sur les activités de tannage et l'extraction de la pierre des carrières Dubuc et Limoges. La présence de cette pierre calcaire de qualité est connue des habitants de l'île depuis 1780. Les couches affleurantes de calcaire sont extraites de plusieurs carrières, on y accède par le chemin des Carrières qui part de la tannerie des Bélair. Le village de la côte Saint-Louis est créé le 14 octobre 1846. En 1861, le village est amputé d'une première section pour créer le village Saint-Jean Baptiste. D'autres sections lui sont retirées, entre 1875 et 1878, de façon à délimiter deux nouvelles municipalités, Outremont et Saint-Louis du Mile-End. Un certain développement industriel a en outre pris place en bordure de la voie ferrée, au cours de la seconde moitié du XIX^e et au début du XX^e siècle. La côte Saint-Louis est annexée à Montréal en 1893, suite à la baisse des activités dans les carrières. Des vestiges des occupations résidentielles anciennes peuvent être encore perceptibles dans les limites de certains espaces publics.

b. Les secteurs d'intérêt archéologique

25.A.1 – Chemin de la côte Sainte-Catherine

Voir texte 25.AP.1

c. Les sites archéologiques

BjFj-115, villa Delisle et pensionnat Saint-Louis-de-Gonzagues

Mesure de protection : aucune protection requise pour l'emplacement du BjFj-115

Thème : activités résidentielle / institutionnelle

Le site de la villa Delisle et de l'ancien pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague est localisé au 333, rue Sherbrooke est. Le lieu est loti pour la première fois en 1762-1764, par

Pierre Foretier, pour y exploiter un jardin-verger. Jean-Baptiste Delisle qui a occupé des postes importants dans l'administration de la justice, achète la propriété pour y ériger une villa entre 1832 et 1838. Puis en 1879-1880, les Soeurs de la Charité-de-Notre-Dame-du-Bon-Pasteur font construire un pensionnat dans la partie nord du site. L'élargissement de la rue Sherbrooke en 1957, altère le site de la villa tandis qu'un incendie détruit le pensionnat en 1968. Le site a fait l'objet d'une étude de potentiel et d'un inventaire archéologiques en 2002 et les vestiges de la villa et du pensionnat ont été fouillés en 2003. Les recherches ont porté plus particulièrement sur les techniques de construction des bâtiments et leurs aménagements intérieurs (Ethnoscop 2003).

d. Les biens culturels à statut

La notion de bien culturel intègre, d'une part, les sites archéologiques classés et les biens archéologiques classés et, d'autre part, les sites historiques classés et les monuments historiques classés ou reconnus, l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, l'arrondissement historique et naturel du mont Royal, l'arrondissement naturel de Saraguay, les monuments cités et les sites du patrimoine. Ces biens ont fait l'objet d'un examen à partir de la documentation disponible afin d'en déterminer l'intérêt archéologique et, en conséquence, la nécessité d'évaluer plus avant le potentiel archéologique d'un lieu et d'assurer la protection du patrimoine archéologique. Seuls les grands ensembles à statut ont été cartographiés, les autres biens culturels où des mesures de protection sont requises, sont listés par arrondissement.

4. Bibliographie

Ouvrages généraux

BEAUREGARD, Ludger. « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 28, nos 73-74, avril-septembre 1984, pp. 47-62.

COMMISSION DES BIENS CULTURELS. *Les chemins de la mémoire. Monument et sites historique du Québec*, Tome II, Québec, Les Publication du Québec, 1991, 565 p.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal*. 12 volumes.

LINTEAU, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, 608 p.

MARSAN, Jean-Claude. *Montréal en évolution : Historique de développement de l'architecture et de l'environnement urbain montréalais*, 3^e éd., Laval, Éditions du Méridien, 1994, 515 p.

ROBERT, Jean-Claude. *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global/Libre Expression, 1994, 167 p.

VILLE DE MONTRÉAL. *Le patrimoine de Montréal*, Montréal, Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications, 1998, 168 p.

Bibliographie spécifique de l'arrondissement

Les rues de Montréal, Montréal, Ville de Montréal/Méridien, 1995, 547 p.

ANCTIL, Pierre. Saint-Laurent. *La Main de Montréal*, Montréal, Musée d'histoire et d'archéologie/Septentrion, 2002, 112 p.

ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTRÉAL. *Les quartiers municipaux de Montréal depuis 1832*, Montréal, Ville de Montréal, juillet 1973, 89 p.

AUCLAIR, Élie-J. *Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Monographie paroissiale 1874-1924*, Québec, 1924, 134 p.

BENOÎT, Michèle et Roger GRATTON. *Les villages du Plateau. Le patrimoine de Montréal. Quartiers du plateau Mont-Royal*. Montréal, Ville de Montréal/Ministère des Affaires culturelles, 1991, 40 p. Coll. Pignon sur rue, No 6.

BRONSON, Susan. *Le patrimoine religieux du Mile End. Des lieux de culte en transition*, Montréal, Société d'histoire du Mile End, 2002 (dépliant).

CONSAUR. *Étude sur le patrimoine du square Saint-Louis et de ses abords*. Rapport final. Présenté à la Ville de Montréal en août 1991, 141 p.

DE LAPLANTE, Jean. *Les parcs de Montréal des origines à nos jours*, Montréal, Méridien, 1990, 255 p.

GUAY, Donald. *Histoire des courses de chevaux au Québec*, Montréal, vlb éditeur, 1985, 249 p.

LEGAULT, Réjean. *Architecture & forme urbaine à Montréal. Le développement du quartier St-Jean-Baptiste de 1870 à 1914*, Montréal, Mémoire présenté à la faculté de l'aménagement, août 1986, 210 p.

MAGNAN, Hormidas. *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, Arthabaska, L'imprimerie d'Arthabaska, 1925, 737 p.

Patrimoine PATRI-ARCH et architecture. *Étude typo-morphologique de l'arrondissement Plateau Mont-Royal- Fiches d'aires et d'unités de paysages* - réalisée pour le compte de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement Plateau Mont-Royal, septembre 2003, s.p..

Patrimoine PATRI-ARCH et architecture *Étude typo-morphologique de l'arrondissement Plateau Mont-Royal- Rapport final*- réalisée pour le compte de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement Plateau Mont-Royal, septembre 2003, 141 p.

Patrimoine PATRI-ARCH et architecture Révision de la réglementation d'urbanisme afin de développer une nouvelle stratégie réglementaire normative et d'appréciation qualitative d'intégration des projets sur le territoire du Plateau Mont-Royal-Typologies architecturales du Plateau Mont-Royal, version préliminaire, réalisée pour le compte de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, mars 2004, 45 p.

Patrimoine PATRI-ARCH et architecture Révision de la réglementation d'urbanisme afin de développer une nouvelle stratégie réglementaire normative et d'appréciation qualitative d'intégration des projets sur le territoire du Plateau Mont-Royal-Volet I-Connaissance sensible du territoire, Fiches d'aires et d'unités de paysage, version préliminaire, 17 mars 2003, réalisée pour le compte de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement Plateau Mont-Royal, mars 2004, s.p.

SERVICE DE L'HABITATION ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN, *État des valeurs patrimoniales. Arrondissement Plateau Mont-Royal/Centre-Sud*, Montréal, Ville de Montréal, juin 1991, s.p.

WOLFE, Joshua. « La synagogue Beth Schloïme », *Continuité*, no 45, automne 1989, pp.38-41

Photographies aériennes

ADAMS, John. *Map of the city and suburbs of Montreal*, 1825. Bibliothèque de l'université McGill, Département des livres rares et des collections spéciales.

Cartes

BELLIN, Jacques-Nicolas. *Carte de Lisle de Montreal et de ses environs*, 1744, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.
Cote : G 3452 M65 1744 B4

BOUCHETTE, Joseph. *Topographical map of the province of Lower Canada*, 1815. Londres, W. Faden.

CHAUSSEGROS DE LÉRY, Gaspard. *Plan de la ville de Montreal en Canada*, 10 août 1717. Archives nationales (France), Centre des Archives d'Outre-Mer, Dépôt des fortifications des colonies, Amérique Septentrionale, no 473

GOAD, Charles E. *Atlas of Montreal*, 1890, Volume I et 2, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal
Cote : G 1144 M65G475 G6 1890 CAR #1 et #2

GOAD, Charles E. *Plan of the City of Montreal*, 1909, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, Volumes I à 12, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal et Direction du développement urbain de la Ville de Montréal.

HOPKINS, H.W. *Atlas of the City and Island of Montreal*, 1879, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal
Cote: G1144 M65G475 H6 1879 CAR

JOBIN, André. *Carte de l'île de Montréal*, 1834, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal
Cote : G 3452 M65 1834 J63 CAR

JOURDAIN dit LABROSSE, Paul. *Plan de la ville et des faubourgs de Montréal*, 1767. Archives nationales du Canada, NMC-16687 [2 sections] H2/340 Montréal 1767.

LEVASSEUR DE NÉRÉ, Jacques. *Plan de la ville de Montréal*, 1704. Archives nationales (France), Centre des Archives d'Outre-mer, Dépôt des fortifications des colonies, Amérique Septentrionale, no 468A.

MELISH, John. *Plan of Montreal, with a Map of the Islands & adjoining Country*, 1815, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.
Cote: G 3454 M65 1815 M4

PINSONEAULT, A.-R. *Atlas of the Island of Montreal and Ile Bizard*, 1907, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal
Cote: G 1144 M65G475 P5 1907 CAR

SERVICE DE GÉOMATIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL. *Ortho photo noir et blanc*, 2000, Navigateur urbain.

SERVICE DE GÉOMATIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL. *Ortho photo noir et blanc*, 2002, Navigateur urbain.

SITWELL, H.S. *Fortification Surveys Canada. Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec*, 1868-1869, Archives nationales du Canada, Ottawa
Cote: V40/300/1867

UNDERWRITERS SURVEY BUREAU. *Insurance plan of the City of Montreal*, 1952, 1953, 1954, 1955, 1957, 1959, 1961, 1962, 1963, 1964, 1966, 1967, 1972, Volumes 1 à 10, 12 à 17, 19 à 21,

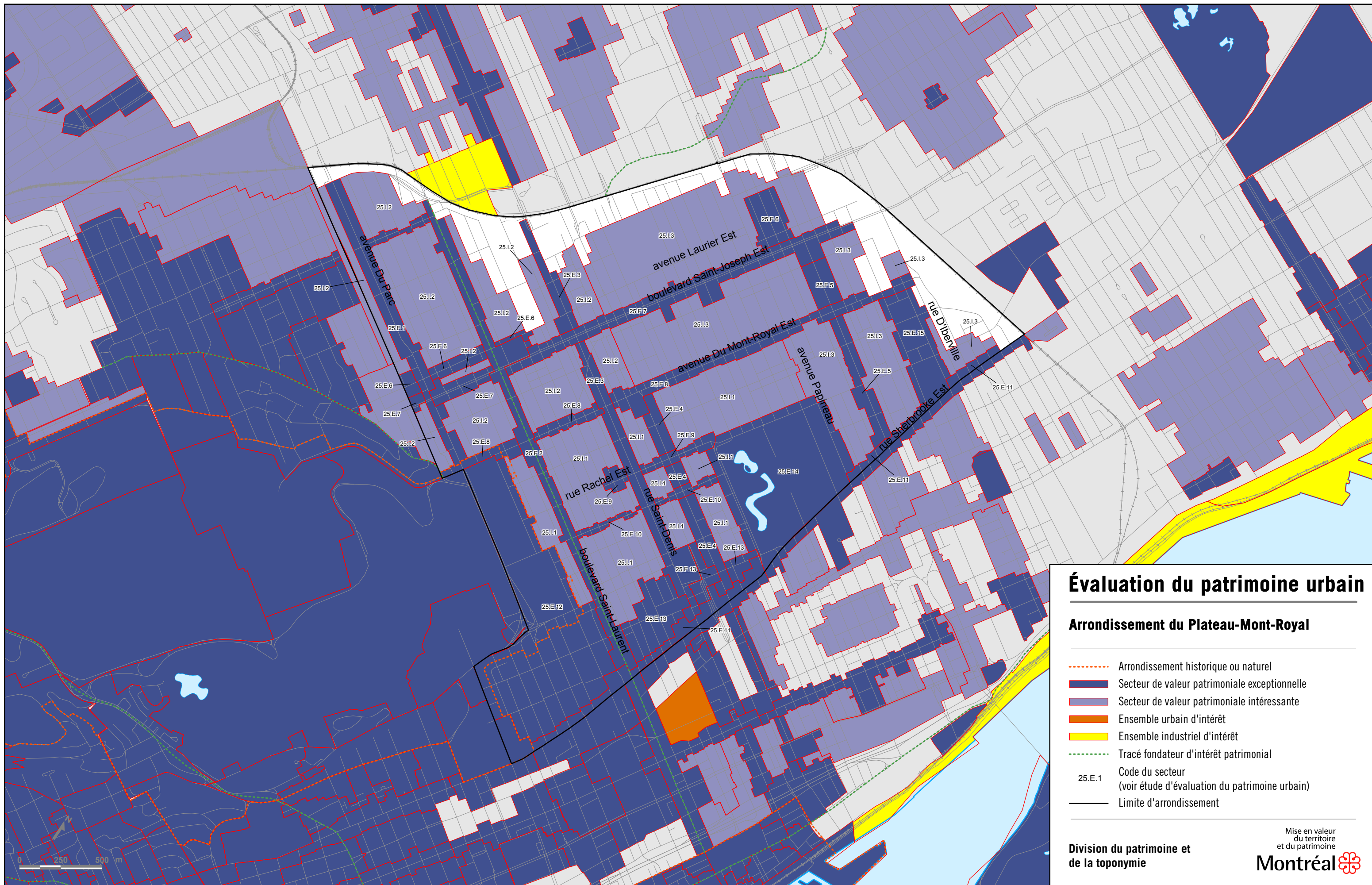
5. Annexes (voir cartes à la fin du document)

5.1 Carte de l'île de Montréal, André Jobin, 1834, BNQ

5.2 Carte synthèse : évaluation du patrimoine urbain

5.3 Carte synthèse du patrimoine archéologique

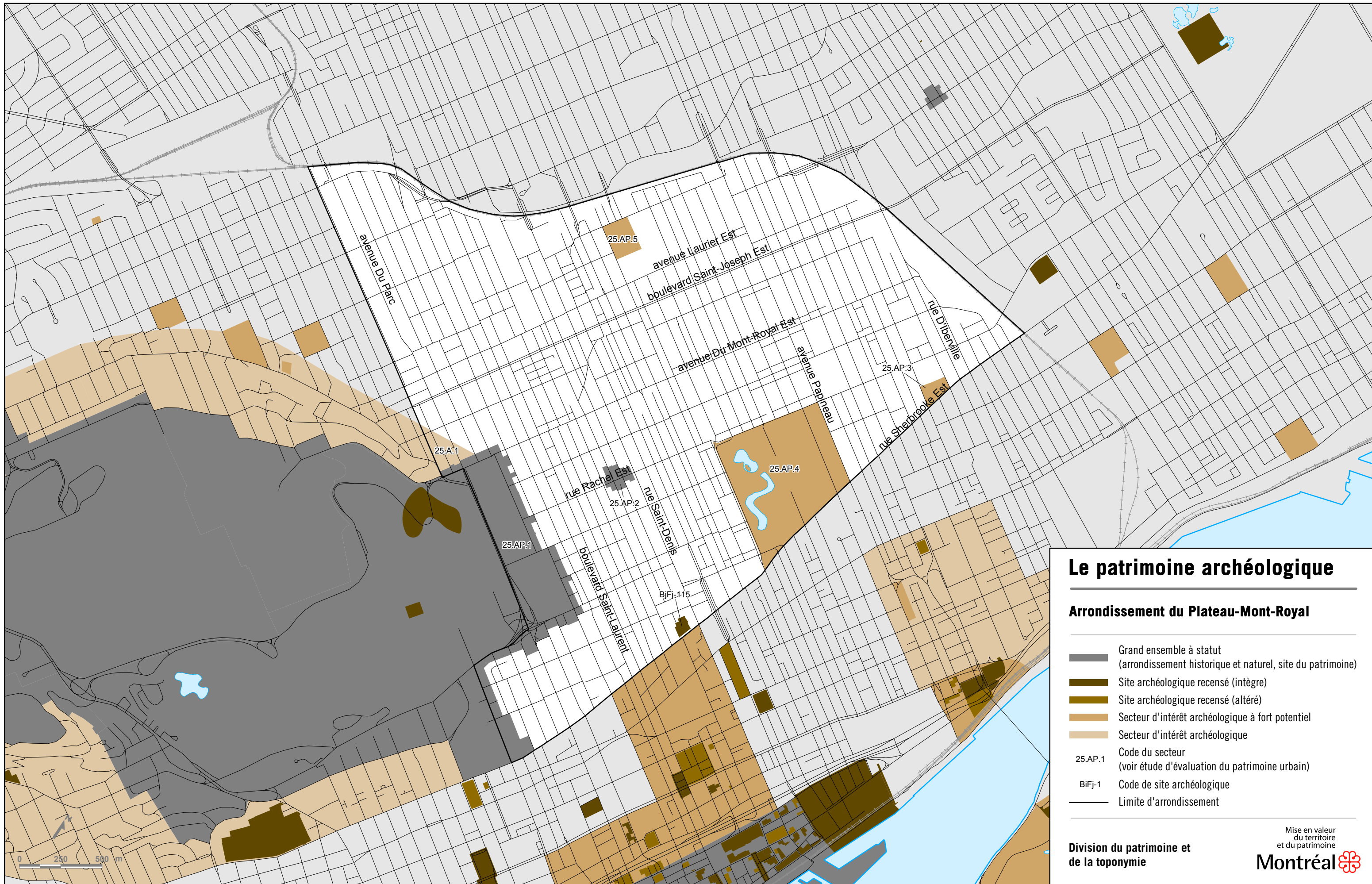
-
1. Ces critères sont issus du document de travail *Guide de gestion des études patrimoniales* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en 2001 et révisé en 2003.
 2. Ces critères sont inspirés du *Guide d'évaluation des biens culturels et des districts historiques* de la Ville d'Ottawa, 1987.
 3. Conformément au document de travail *Citation et constitution de sites du patrimoine* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en novembre 2003.
 4. Ces critères sont issus du document de travail *Guide de gestion des études patrimoniales* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en 2001 et révisé en 2003.
 5. Ces critères sont issus du *Plan du réseau des Lieux historiques nationaux du Canada : La commémoration du patrimoine bâti canadien de l'ère moderne* préparé par Parcs Canada en 2001.
 6. Ces critères proviennent de *l'Évaluation du patrimoine industriel : critères généraux*, préparé par Archémi pour le compte de la Ville de Montréal en 2003.
 7. Ces critères sont inspirés du *Guide d'évaluation des biens culturels et des districts historiques* de la Ville d'Ottawa, 1987.



Évaluation du patrimoine urbain

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

- - - Arrondissement historique ou naturel
- Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle
- Secteur de valeur patrimoniale intéressante
- Ensemble urbain d'intérêt
- Ensemble industriel d'intérêt
- - - Tracé fondateur d'intérêt patrimonial
- 25.E.1 Code du secteur
(voir étude d'évaluation du patrimoine urbain)
- Limite d'arrondissement



Le patrimoine archéologique

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

- Grand ensemble à statut
(arrondissement historique et naturel, site du patrimoine)
- Site archéologique recensé (intègre)
- Site archéologique recensé (altéré)
- Secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel
- Secteur d'intérêt archéologique
- 25.AP.1 Code du secteur
(voir étude d'évaluation du patrimoine urbain)
- B1FJ-1 Code de site archéologique
- Limite d'arrondissement